



PROCES-VERBAL - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE VOLLEY
SAMEDI 7 JUIN 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Centre-Val de Loire de Volley s'est tenue le samedi 7 juin 2025 à Saint-Jean-Le-Blanc.

Clubs présents :

Eure et Loir : C'Chartres Volley (+ AS Collège Jean Racine) - Châteaudun VB - GSD 28 - Luisant AC – Mignières Volley - Orgères en Beauce

Indre : ASPTT Châteauroux VB

Indre et Loire : Club Volley 37 (GSD 37) - Monts VB - Tours VB - AS Montlouis - UGS Chambray-Esvres - US Chambray - Saint Avertin Sports

Loir et Cher : Club Volley Loisirs 41 (GSD 41) - AAJ Blois – AS Contres - Para Volley Muides - US Vendôme

Loiret : GSD 45 - Alerte Saint Jean - ASPTT Orléans - AS Castelneuvienne - CJF - ECO (+ AS Collège Dunois) - Gien Volley - GSR Ligue - Neuville Sports - SMOC Volley - USM Montargis VB – US St-Cyr en Val - USM St-Denis en Val - USO VB -Volley Beaune Club.

Clubs représentés par une procuration :

Cher : Bourges VB

Eure et Loir : A. Epernon VB - AS Nogentaise VB - US Yèvres - Volley loisirs de Bû

Indre et Loire : AS Luynoise - Avenir Amboise VB - Esvres VB - Joué VB - Loches VB - RS St-Cyr sur Loire – (Union Volley Ball Touraine – AS Collège la Béchellerie)

Loiret : Sully Volley CSMS - Volley Club de Donnery

EMARGEMENT

Collège électoral :	51 clubs présents ou représentés sur 51 Dont 51 clubs ayant le droit de vote. 270 voix présentes ou représentées sur 270
---------------------	---



● **Préambule du Président**

Le Président, Michel MARTIN-DOUYAT, ouvre la 60^{ème} assemblée générale ordinaire à 9h30.

Le Président salue la présence de :

- Madame Véronique BURY, toute nouvelle CO-PRESIDENTE du CROS Centre-Val de Loire
- Monsieur Arnaud JEAN, Conseiller Régional chargé de la Jeunesse et de l'Engagement à la Région Centre-Val de Loire qui arrive à 12h30 étant pris auparavant.
- Monsieur Emmanuel TALBOT, de la Direction Régionale du CREDIT MUTUEL, notre fidèle partenaire.

Le Président excuse :

- Monsieur Rodolphe LEGENDRE, Directeur de la DRAJES
- Monsieur Ludovic FAJOUX, Directeur régional de l'UNSS

Qui n'ont pas réussi à se libérer.

Une nouvelle fois, il a été difficile de séparer cette assemblée générale de l'OPEN BEACH ce qui entraîne une organisation complexe.

Michel MARTIN-DOUYAT précise pour les nouveaux et nouvelles représentant.e.s des clubs que la Ligue tient toujours son Assemblée Générale Ordinaire début juin entre la fin des championnats et l'arrivée des tournois. Ceci permet aux Comités puis aux clubs de tenir les leurs avant la fin des activités.

Le Président remercie les dirigeant.e.s des clubs présents, soulignant que cette assemblée générale est le lieu où se prennent les décisions, se définissent les orientations et règlements pour la saison suivante.

Il rappelle qu'en amont, le Comité Directeur Régional se réunit pour donner son avis sur les propositions des différentes commissions avant que les dirigeants des clubs, donnent un avis définitif.

L'ordre du jour connaît une petite différence avec celui annoncé.

Il n'y aura pas d'Assemblée Générale Extraordinaire, les propositions de modifications dans les statuts, qui concernaient uniquement le fonctionnement de la Ligue, n'ayant abouti.

La remise des distinctions se fera en milieu de séance, en même temps que la remise des coupes et des Trophées du FAIR-PLAY, au moment de tourner la page sur 2024-2025.

● **Prise de parole du Secrétaire Général**

Fabrice HERBETTE prend la parole pour expliquer comment vont se passer les votes. Pour que le vote soit plus fluide et plus rapide, et l'identification des clubs plus facile, il est demandé à chaque dirigeant de club de lever son carton mentionnant son club lorsqu'il s'abstiendra ou votera contre.



Une nouvelle procédure de vote sera étudiée pour la saison prochaine, cela pourrait se faire via une application sur le téléphone.

- **Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Financière du 30 novembre 2024**

Le procès-verbal est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale :

Résultat du vote
Le procès-verbal de l'AG Financière est
ADOPE à l'unanimité

- **Rapport moral**

Le Président, Michel MARTIN-DOUYAT, présente son rapport moral.

La Ligue sera mieux organisée lors de cette nouvelle Olympiade. L'arrivée de nouveaux dirigeants et l'apport des nouveaux salariés porteront leurs fruits : nous pouvons tous nous en réjouir. Durant cette première saison, les bases d'une nouvelle organisation ont été posées, nouvelle organisation qui permettra de répondre aux nombreuses exigences et de mener avec plus d'efficacité une diversité d'actions : celles-ci sont désormais prises en charges par un ou une Elue, souvent appuyé(e) par un(e) salarié(e). Il nous faut remercier Dirigeants et Salariés qui ont fait beaucoup de travail pour mettre cette Ligue dans la configuration qu'elle demande désormais. Les bureaux du 49 ont pris l'allure d'une ruche. Avoir une équipe nombreuse change tout !

Malgré tout, nous n'en sommes qu'au stade de la reconstruction et ce travail va se poursuivre. La Ligue, qui est là comme les Comités Départementaux, pour permettre aux clubs de VIVRE ENSEMBLE, de profiter d'un regroupement géographique, a beaucoup de missions relevant de la bonne marche de la discipline : missions, qui vont de l'organisation des compétitions, partie visible de l'iceberg, à des missions s'étendant du développement à l'esprit dans lequel se déroule la pratique. Ligue et Comités, organes déconcentrés de la Fédération, sont des partenaires de la vie locale : la Ligue est impliquée dans la vie de la REGION, celles de la Conférence Régionale du Sport et du CROS. Elle doit entretenir aussi des relations avec ses partenaires privés.

Autant dire que d'autres dirigeants peuvent nous rejoindre pour nous aider. Nous allons faire parvenir aux clubs un document indiquant les aides dont nos dirigeants actuels aimeraient pouvoir bénéficier. Oh, ce sera de petites tâches pour la plupart, et non chronophages. MESDAMES nous allons avoir besoin de vous, en priorité (que cela ne freine pas la volonté des hommes !). Car il faut dès maintenant œuvrer pour la prochaine olympiade qui nous imposera la parité totale, le nombre d'hommes élus ne pouvant excéder le nombre de femmes. Aujourd'hui, le Comité Directeur Régional ne compte qu'une seule femme : imaginez ce qui nous attend ! Participer à une commission est un bon moyen pour se rapprocher de la Ligue et apprendre à la connaître. Mais vous pouvez aussi, de suite, participer aux travaux du Comité Directeur, vous



pourrez être cooptée. Notons, que nous avons un dirigeant retenu par le CNOSF pour sa formation des « dirigeants de demain ». Bravo à Arthur MORCHE (vous noterez qu'il s'agit-là, encore d'un homme...)

Cette PARITÉ, il faudra la réussir. Les fédérations y ont été « forcées » cette année. Les schémas, imaginés dans les bureaux du ministère, sont de piètres « coups de crayons » : ils imposent la parité, dont le respect est important, mais ne répondent pas aux besoins des associations. Cela dit, il va falloir faire « avec » et l'avenir dira... ne soyons pas réfractaires...

Je regrette tout de même qu'un ministère des Sports soit ignorant du fonctionnement fédéral au point de limiter à deux le nombre de représentants des Ligues dans le CA d'une Fédération : un homme et une femme, pour l'ensemble du territoire ! En effet, on imagine aisément le besoin des responsables de Ligues de connaître les évolutions de la vie de la fédération ! Sans parler de l'importance des réflexions des gens de terrain dans les décisions. Heureusement, nous avons une dirigeante au CA fédéral en la personne de Laëtitia DUSSUD.

Si l'on doit revenir sur la saison passée, nous ne pouvons que nous féliciter des résultats obtenus par nos clubs, toutes compétitions confondues. Ces résultats sont signe de progrès du volley régional. Les résultats du CRE en font partie et il est important de pouvoir apporter à notre Elite jeunes ce qu'ils attendent pour progresser encore.

Le TVB est pour la 10^e fois champion de France (Quand on me dit que la Ligue est petite, je réponds « oui, mais avec le meilleur club masculin de France »). J'espère pouvoir bientôt en dire autant à propos d'un club féminin : L'ECO se maintient en Elite. Car ces clubs, pour participer à des championnats de haut-niveau, font l'objet d'une forte médiatisation et nous entraînent dans leur sillage. Je me réjouis des relations qui existent avec eux : nous avons en commun, outre la passion, le devenir et les résultats du volley.

TOUS NOS RESULTATS sont valorisants : que ce soit ceux des jeunes, des équipes régionales, de celles qui atteignent le niveau national ou y poursuivent leur participation.

Y compris ceux de nos jeunes arbitres, et je dis « jeunes » au féminin cette fois : Camille (du club d'Esvres sur Indre) et Lola (du club de Chambray les Tours) qui ont été désignées pour arbitrer des finales de volleyades chacune dans leur catégorie. Bravo.

Il nous faut aussi veiller dorénavant à ce que nos clubs puissent disposer de plus d'entraîneurs. Dans le projet de Ligue, en liaison avec le travail de nos ADR, les formations sont dans les priorités afin d'élargir le potentiel : une convention a été signée avec FORMASAT. Il faut aussi que nos entraîneurs soient plus nombreux à se confronter aux formations fédérales : plus on est formé, plus on élargit ses connaissances et donc ses compétences dans sa démarche d'éducateur et d'entraîneur. Nous réfléchissons à la question...

Abordons le PROJET DE LIGUE qui a nécessité un énorme et long travail. Tout le monde s'y est mis des Elus aux Salariés. Vous savez que de ce projet, dépendra l'importance de la subvention pluriannuelle que nous attribuera la Région.



Je peux dire que c'est le meilleur projet que nous ayons réalisé depuis 2012 et j'espère que sa qualité va compenser les baisses de subventions annoncées. En Centre-Val de Loire, les baisses sont bien moindres que dans d'autres régions : nous avons de la chance ! Mais chacun conviendra que c'est un non-sens de notre Société que de réduire le budget du Sport, alors qu'elle en vante en permanence ses bienfaits ! Et, qui plus est, constate les fâcheuses conséquences d'une pratique réduite chez les jeunes, encore plus fortement à partir de 15 ans.

Le FAIR-PLAY et au-delà, l'ETHIQUE, sont des domaines que nous devons particulièrement surveiller.

Il y a bien eu quelques anicroches mais nous pouvons dire que, globalement, nos compétitions se sont déroulées dans un bon esprit. J'encourage tous les clubs à poursuivre dans cette voie et les dirigeants du Comité Directeur à faire de notre Ligue un modèle dans ce secteur.

Le fair-play nous conduit naturellement à l'ARBITRAGE, car nos arbitres ne sont pas toujours considérés comme des partenaires de jeu. Nous y travaillons toutefois, et vos joueurs et joueuses, comme votre public, peuvent être certains que la Commission de Discipline sera intransigeante concernant des écarts qui ne seraient pas tolérables : la passion doit être contrôlée, envers les Arbitres comme les adversaires, cela s'apprend en club.

En matière d'arbitrage, nous n'avancerons pas sans la volonté de tous, à commencer par aligner autant d'arbitres que d'équipes dans les championnats régionaux : et de « véritables arbitres », même s'ils sont en formation.

La Ligue a aussi beaucoup œuvré dans le sens de l'INCLUSION. Ce sont là-aussi des valeurs que nous devons porter haut.

Notre volley doit être ouvert à tous, permettre le « vivre ensemble » en respectant tous les principes de respect et de neutralité ! Et le Volley Assis, qui s'adresse aussi aux valides, est le sport de partage par excellence. Un gros projet a vu le jour, grâce à nos ADR, aidés par les clubs le pratiquant déjà : je pense à Muides sur Loire, (créé par Thierry PILLERAULT, le Papa et porté par Benjamin, le fils, seul volleyeur de notre Ligue à avoir participé aux Jeux de Paris).

Je pense également à l'ECO, à Châteaudun, Vendôme, Loches bientôt : j'encourage les autres clubs à en faire autant. Vous serez aidés par la Ligue.

Nos ADR arriveront-ils à mettre en place un match international dans une grande ville centrale de la Région ? Ce projet est joliment appelé « Sur le sol des BLEU.E.S ». Mais il faudra pour cela réunir les importantes ressources financières nécessaires, des subventions des collectivités locales et des aides de partenaires privés : ce ne sera pas simple !

Cette saison, nous nous sommes beaucoup attachés au rapprochement avec les clubs. La dernière Assemblée Générale Financière nous a montré les conséquences de l'éloignement, du manque d'information sur l'imposant travail que doit fournir une Ligue ainsi que des moyens financiers dont elle doit disposer. En effet, il y a tant de choses à faire que la communication a souvent été mise de côté. Là-aussi il a fallu commencer à prendre les dispositions qui s'imposaient : la COMMUNICATION se met en place et nous espérons mieux nous comprendre à l'avenir.



Voilà, une nouvelle saison va bientôt se terminer ! Pour certains, impliqués dans le Beach et les tournois, pour ceux qui sont dans les championnats nationaux et professionnels, il y aura très peu de trêve.

Ce sera la même chose pour nous : certaines des actions menées cette saison sont encore en cours, comme ce projet de Ligue que nous devons encore défendre devant la Région Centre, la poursuite de la recherche d'un partenaire textile qui pourra aussi apporter aux clubs, l'appropriation des nouveaux avantages qui seront faits aux nouveaux clubs FFvolley, la relation avec les Comités (une réunion est prévue avec les président(e)s, durant ce mois de juin) : il y a encore fort à faire...

Et nous penserons aussi à la future saison : à la VNL (compétitions que les licenciés FFvolley pourront aussi regarder gratuitement à la télévision grâce au partenariat conclu par la Fédération avec VOLLEYBALL TV), VNL dont on évoque la possibilité qu'elle ait lieu de nouveau à Orléans et où les licenciés auront droits à 20% de réduction et seront prioritaires, et enfin cette prochaine AG de la Fédération, dont on est sûr, cette fois, qu'elle aura lieu à CHÂTEAUROUX, le 23 mai 2026.

Quand on aime on ne compte pas... ! Bonne fin de saison à tous.

Le rapport moral est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale :

Résultat du vote

Le rapport moral est

ADOPTÉ à l'unanimité

● **Rapport d'activités**

Le secrétaire général, Fabrice HERBETTE, présente le rapport d'activités.

Le rapport d'activité est composé des éléments du secrétaire général relatifs au fonctionnement général de la Ligue et est complété des rapports des commissions.

Evolutions de la ligue sur la saison

La ligue a évolué sur plusieurs aspects cette saison :

Effectifs :

Évolution de ses effectifs permanents déjà décrite lors de l'AG Financière mais pour rappel par ordre d'ancienneté et pour mission résumées :

- **Jean:** en charge d'accompagner la technique et d'accompagner les clubs sur les différents dossiers tels que PSF, service civique et autres. Jean qui nous a annoncé il y a quelque temps qu'il souhaite profiter prochainement d'une retraite bien méritée et qu'il quittera les effectifs début d'année prochaine.



- **Sophie** présente au quotidien pour toute l'administration générale et notamment sur les licences
- **Gaëtan** qui participe beaucoup aux actions de terrains et dont le travail de longue haleine au CRE et avec Formasat permet de proposer de plus en plus de bénévoles et futurs salariés formés aux clubs de la région
- **Anaïs** qui a repris la partie gestion quotidienne des championnats à partir de cette saison et qui récupérera à terme une grosse partie des tâches de Jean
- **Paul** recruté dans le cadre du projet Horizon 2028 avec les orientations de la FFvolley sur un développement plus structurel des clubs (surtout les petits) (tel que la mise en place de partenariats globaux avec des fournisseurs de textiles pouvant profiter à tous les clubs) ainsi que le développement des Volley santé et assis et l'accompagnement de l'alternant sur la communication.
- **Louise** (et bientôt **Méline**), alternante en communication, qui gèrent les réseaux et qui peuvent rendre des services aux clubs.

Technologique :

Évolution technologique par le passage sur l'environnement « google for non profit » et la mise à jour du site internet en ayant recours à un stagiaire.

Orientation :

Établissement du Projet Ligue 24-28 pour la prochaine olympiade, décliné en plusieurs objectifs accessibles sur le site internet de la ligue. (voir présentation sur le site de la ligue) et qui donne le cap des prochaines saisons avec un but simple : servir le volley et les clubs.

Réunions et relations avec les institutionnels :

- **Réunion Comité Directeur Régional Ligue**

Le Comité Directeur Régional Ligue s'est réuni 6 fois cette saison : les 5 octobre 2024, 16 novembre 2024, 25 janvier 2025, 1 mars 2025, le 26 avril et le 17 mai 2025 ; Sans compter l'Assemblée Générale Ordinaire et l'Assemblée Générale Elective et Financière.

- **Représentation**

Le Président, les Élus et les salariés ont représenté la Ligue tout au long de la saison dans les différentes réunions :

- Conférence des présidentes et présidents de Ligues et Comités régionaux, le **jeudi 3 octobre 2024** à partir de 18h.
- Région CVL : Réunion Cap'Citoyenneté le mercredi 13 novembre 2024



- Comité handisport : Soirée Handisports retour des champions paralympiques le vendredi 15 novembre 2024
- Région CVL : Rencontres régionales pour l'égalité entre les femmes et les hommes Femmes et numérique : mixité, représentations et cyberviolences
- Séminaire « Vers un Sport écoresponsable », organisé par la Coalition éponyme du Mouvement Sportif, à l'Université d'Orléans, dans l'amphi des Staps le jeudi 21 novembre 2024
- Conférence régionale du sport : Quels impacts et quels héritages pour le sport en Centre-Val de Loire le 12 décembre 2024
- FORMASAT : Soirée sur le thème du Mécénat Sportif et partenariats le 18 décembre 2024
- Cérémonie des vœux de la ville de Saint-Jean-De-Braye le 6 janvier 2025
- Cérémonie des vœux de la Région CVL le 8 janvier 2025
- Galette des forces vives de la ville d'Orléans le 22 janvier 2025
- Cérémonie des vœux du CROS CVL le 24 janvier 2025
- L'Assemblée Générale élective du CROS le vendredi 28 mars 2025 à partir de 18h, dans l'Hémicycle du Conseil Régional à Orléans.
- Réunion de la coalition "Vers un sport éco responsable" - CROS CVL le 20 mars 2025
- Les salariés que sont Anaïs, Paul, ainsi que Jacques FAUVE (élu) ont participé à une journée de sensibilisation proposée par la DRAJES, dans le cadre de l'ANS Emplois 2025 sur le thème "Violences sexistes et sexuelles dans le sport" le 11 mars 2025.
- Gaëtan a suivi une formation à la DRAJES sur la "**Sensibilisation aux Valeurs de la République et à la Laïcité**" destinée aux intervenants auprès d'éducateurs sportifs et/ou animateurs socioculturels.
- Journée Régionale Sport Santé organisée par la DRAJES le 12 juin.

Secteur Fédéral

Les délégués régionaux (Sabine TOP et Thierry HURST) et le Président ont participé à l'Assemblée Générale de la FFvolley qui a eu lieu mardi 25 février 2025 (Ordre du jour : Rachat entrepôt stockage)

Conseil National des Ligues (FFvolley) le 10 janvier 2025 en visio

Thierry HURST, délégué régional, a participé à l'Assemblée Générale de la FFvolley les 30 et 31 mai 2025 à Antibes.



Activités des commissions

En plus des rapports de commission que vous avez déjà eu sachez que

- Pour la commission médicale :

Le médecin régional, Docteur AMIOT, a validé cette saison 7 demandes de triple surclassement.

- Pour la commission de discipline

La commission a été constituée pour cette nouvelle olympiade et a malheureusement dû intervenir sur 2 dossiers.

La suite du rapport d'activité se fera par les rapports de commission.

● Bilan des commissions sur 2024/2025

Les bilans des différentes commissions ont été envoyés par mail aux clubs et ne sont pas relus en séance.

COMMISSION SPORTIVE REGIONALE Bilan Saison 2024-2025

1. RÉSULTATS DES ÉQUIPES DANS LES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX PRÉ-NATIONALE MASCULIN SENIOR (PNM) - 8 équipes

Le club **TOURS VOLLEY-BALL** est champion.

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P	
1. TOURS VOLLEY-BALL	35	14	12	2		5	5	2	1	1		39	15	2.600	1249	1099	1.136	
2. ETUDIANT CLUB ORLEANNAIS	31	14	10	4		5	4	1	2	2		36	18	2.000	1274	1152	1.106	
3. C'CHARTRES VOLLEY	29	14	10	4		5	3	2	1	2	1	34	19	1.789	1213	1096	1.107	
4. VOLLEY BEAUNE CLUB	21	14	7	7		1	6			2	5	23	27	0.852	1103	1148	0.961	
5. CHATEAUDUN VOLLEY-BALL	17	14	5	9		3	2		2	4	3	23	29	0.793	1100	1165	0.944	
6. AS AMICALE JEUNESSE BLESOISE	17	14	5	9		2	3		2	2	5	21	30	0.700	1111	1137	0.977	
7. U.S.ORLEANS 2	10	14	4	10				2	2	6	4	18	36	0.500	1110	1252	0.887	
8. CERCLE JULES FERRY FLEURY	8	14	3	11				1	2	1	7	3	18	38	0.474	1174	1285	0.914

La Ligue a proposé la montée en Nationale 3 aux équipes de L'ETUDIANT CLUB ORLEANNAIS et le C'CHARTRES VOLLEY car le club du TOURS VB évolue déjà en championnat Nationale 3.

Les deux clubs ont refusé l'accès au championnat National 3.

La Ligue n'a proposé aucune équipe à la Fédération pour la saison 2025/2026.

Le club CERCLE JULES FERRY FLEURY est relégué en championnat régional dû à sa dernière place.



PRÉ-NATIONALE FÉMININE SENIOR (PNF) - 8 équipes

Le club **UGS CHAMBRAY-ESVRES VOLLEY-BALL** est champion.

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. UGS CHAMBRAY-ESVRES VOLLEY-BALL	42	14	14			14						42		MAX	1050	636	1.651
2. SAINT AVERTIN SPORTS	29	14	9	5		8	1		2		3	31	16	1.938	1056	882	1.197
3. ETUDIANT CLUB ORLEANNAIS	28	14	10	4		1	7	2		1	3	31	23	1.348	1176	1164	1.010
4. C'CHARTRES VOLLEY	25	14	8	6		5	3		1	1	4	27	21	1.286	1067	970	1.100
5. SMOC ST-JEAN DE BRAYE	16	14	5	9		2	3		1	5	3	22	30	0.733	1055	1146	0.921
6. NEUVILLE SPORTS	15	14	6	8		1	2	3		2	6	20	32	0.625	1020	1126	0.906
7. BOURGES VOLLEY-BALL	9	14	3	11		3				4	7	13	33	0.394	896	1077	0.832
8. USM MONTARGIS V.B.	4	14	1	13			1		1	4	8	9	40	0.225	869	1188	0.731

La Ligue a proposé la montée en Nationale 3 aux équipes de UGS CHAMBRAY-ESVRES VOLLEY-BALL et l'ETUDIANT CLUB ORLEANNAIS car le club de SAINT AVERTIN SPORTS fait toujours partie de UGS UNION VOLLEY-BALL TOURAINNE.

Les deux clubs ont accepté la montée en Nationale 3 pour la saison 2025/2026.

Le club USM MONTARGIS VB est relégué en championnat régional dû à sa dernière place.

RÉGIONAL MASCULIN SENIOR (OFG - DWG) - 12 équipes

- Poule Play OFF Masculin Région :

Le club **TOURS VOLLEY-BALL** est champion.

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. TOURS VOLLEY-BALL	26	10	9	1		4	4	1			1	27	9	3.000	882	726	1.215
2. SAINT AVERTIN SPORTS	18	10	6	4		2	3	1	1	2	1	22	17	1.294	891	835	1.067
3. BOURGES VOLLEY-BALL	17	10	6	4		2	3	1		2	2	20	17	1.176	836	837	0.999
4. UNION SP VENDOMOISE	14	10	4	6		1	3		2	2	2	18	21	0.857	857	858	0.999
5. JOUE VOLLEY-BALL	11	10	4	6		1	1	2	1	3	2	17	23	0.739	858	902	0.951
6. CERCLE JULES FERRY FLEURY	4	10	1	9		1			1	5	3	10	27	0.370	719	885	0.812



FFvolley
Ligue Centre
Val de Loire



● Poule Play Down Masculin Région

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. UGS CHAMBRAY-ESVRES VOLLEY-BALL	24	10	9	1		4	2	3		1		28	11	2.545	917	770	1.191
2. REVEIL SPORTIF DE SAINT-CYR	24	10	8	2		3	4	1	1	1	1	26	12	2.167	861	770	1.118
3. SMOC ST-JEAN DE BRAYE	17	10	5	5		2	3		2	3	3	19	18	1.056	826	736	1.122
4. ASPTT CHATEAUROUX SECTION VB	13	10	5	5		2	1	2		3	2	18	20	0.900	816	787	1.037
5. ALERTE SPORTIVE MONTLOUIS	9	10	2	8		2			3	3	2	15	24	0.625	826	876	0.943
6. LOCHES VOLLEY-BALL	-3	10	1	7	2	1				3	6	6	27	0.222	499	806	0.619

Le club TOURS VOLLEY-BALL ne peut pas accéder au championnat pré-national car il évolue déjà à ce niveau.

Le club de SAINT AVERTIN SPORTS accèdera au championnat pré-national la saison 2025/2026.

Le club LOCHES VOLLEY-BALL est relégué en championnat départemental.

RÉGIONAL FÉMININE SENIOR (OFF - CLF - DWF) - 8 équipes

● Poule Play OFF Féminine Région :

Le club **JOUE VOLLEY-BALL** est champion et accède au championnat pré-national féminine.

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. JOUE VOLLEY-BALL	27	10	9	1		6	2	1	1			29	7	4.143	841	659	1.276
2. US ORLEANS 1	24	10	8	2		6		2	2			28	10	2.800	878	634	1.385
3. AS AMICALE JEUNESSE BLESOISE	19	10	6	4		5	1		1	1	2	21	13	1.615	763	644	1.185
4. AS NOGENTAISE DE VOLLEY-BALL	11	10	4	6		2	1	1		2	4	14	21	0.667	702	759	0.925
5. REVEIL SPORTIF DE SAINT-CYR	3	10	2	7	1	1		1	1	2	5	10	26	0.385	590	841	0.702
6. AS.CASTELNEUVIENNE V.B.	3	10	1	9			1				9	3	28	0.107	508	745	0.682

● Poule Classement Féminine Région

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. GIEN VOLLEY	29	10	10			6	3	1				30	5	6.000	844	655	1.289
2. CHATEAUDUN VOLLEY-BALL	16	10	5	5		4	1		1	2	2	19	16	1.188	769	690	1.114
3. ALERTE SPORTIVE MONTLOUIS	13	10	5	5			2	3	1	2	2	19	23	0.826	852	864	0.986
4. NEUVILLE SPORTS	13	10	4	6		2	1	1	2	2	2	18	21	0.857	802	790	1.015
5. CERCLE JULES FERRY FLEURY	12	10	4	6		2	1	1	1		5	14	21	0.667	682	657	1.038
6. LOCHES VOLLEY-BALL	-2	10	2	5	3	1	1		1	3	4	11	25	0.440	518	811	0.639



FFvolley
Ligue Centre
Val de Loire



• Poule Play Down Féminine Région :

		Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1.	EC ORLEANS 3	11	4	4			3		1				12	2	6.000	334	214	1.561
2.	EC ORLEANS 2	1	2		2					1	1	1	2	6	0.333	150	184	0.815
3.	US ORLEANS 2	0	2		2						2		6			64	150	0.427

Les clubs ÉTUDIANT CLUB ORLEANAIS (ECO3) et U.S.ORLÉANS VOLLEY-BALL (USO2) sont relégués en championnat départemental.

M18 PRÉ-NATIONAL MASCULIN (18M) - 8 équipes

Le club **AS AMICALE JEUNESSE BLESOISE** est champion.

		Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1.	AS AMICALE JEUNESSE BLESOISE	34	14	12	2		4	5	3	1	1		39	17	2.294	1321	1060	1.246
2.	TOURS VOLLEY-BALL	29	14	10	4		7	1	2	1	1	2	33	17	1.941	1163	1004	1.158
3.	C'CHARTRES VOLLEY	28	14	10	4		5	2	3	1	2	1	34	20	1.700	1195	1120	1.067
4.	CHATEAUDUN VOLLEY-BALL	27	14	8	6		2	4	2	5		1	34	26	1.308	1293	1258	1.028
5.	VOLLEY BEAUNE CLUB	22	14	7	7		5	1	1	3	1	3	28	24	1.167	1074	1063	1.010
6.	ETUDIANT CLUB ORLEANAIS	11	14	4	10		2		2	1	4	5	18	34	0.529	1075	1181	0.910
7.	U.S.ORLEANS VOLLEY-BALL	10	14	3	11			3		1	3	7	14	36	0.389	953	1190	0.801
8.	CERCLE JULES FERRY FLEURY	6	14	2	12			2			6	6	12	38	0.316	1023	1221	0.838

M18 PRÉ-NATIONAL FÉMININE (18F) - 8 équipes

Le club **C'CHARTRES VOLLEY** est champion.

		Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P	
1.	C'CHARTRES VOLLEY	36	14	12	2		9	2	1	1	1	1	1	38	10	3.800	1125	800	1.406
2.	USM MONTARGIS V.B.	31	14	11	3		8	1	2		2	1	35	14	2.500	1118	845	1.323	
3.	ETUDIANT CLUB ORLEANAIS	30	14	10	4		8	2		1	1	2	33	14	2.357	1009	923	1.093	
4.	SAINT AVERTIN SPORTS	27	14	9	5		5	3	1	1	1	3	30	20	1.500	1110	1006	1.103	
5.	BOURGES VOLLEY-BALL	17	14	6	8		3	2	1		1	7	19	28	0.679	963	1055	0.913	
6.	SMOC ST-JEAN DE BRAYE	15	14	4	10		4			3	3	4	21	30	0.700	980	1111	0.882	
7.	NEUVILLE SPORTS	7	14	2	12		2			1	2	9	10	36	0.278	855	1025	0.834	
8.	UGS CHAMBRAY-ESVRES VOLLEY-BALL	4	14	2	12				2		12	6	40	0.150	698	1093	0.639		



FFvolley
Ligue Centre
Val de Loire

**M18 RÉGIONAL MASCULIN (18G) - 5 équipes**Le club **SMOC ST-JEAN DE BRAYE** est champion.

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. SMOC ST-JEAN DE BRAYE	28	12	10	2		4	4	2			2	30	14	2.143	1016	879	1.156
2. REVEIL SPORTIF DE SAINT-CYR	26	12	9	3		7	1	1		1	2	28	12	2.333	916	749	1.223
3. AS NOGENTAISE DE VOLLEY-BALL	24	12	7	5		4	3		3	2		29	18	1.611	1027	925	1.110
4. JOUE VOLLEY-BALL	12	12	4	8		3		1	1	3	4	17	26	0.654	888	942	0.943
5. BOURGES VOLLEY-BALL	-3	12		11	1				2	10	2	36	0.056	594	946	0.628	

M18 RÉGIONAL FÉMININE (18V - 18S - 18T) - 11 équipes

- Poule M18 Région Féminine (Places 1 à 4) :

Le club **AS AMICALE JEUNESSE BLESOISE** est champion.

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. AS AMICALE JEUNESSE BLESOISE	18	6	6			4	2					18	2	9.000	481	322	1.494
2. CHATEAUDUN VOLLEY-BALL	9	6	3	3		2	1			2	1	11	10	1.100	462	406	1.138
3. CERCLE JULES FERRY FLEURY	5	6	2	4		1		1		1	3	7	14	0.500	409	494	0.828
4. REVEIL SPORTIF DE SAINT-CYR	4	6	1	5		1			1		4	5	15	0.333	343	473	0.725

- Poule M18 Région Féminine (Places 5 à 8) :

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. JOUE VOLLEY-BALL	18	6	6			4	2					18	2	9.000	484	331	1.462
2. LOCHES VOLLEY-BALL	9	6	3	3		1	2			2	1	11	11	1.000	490	410	1.195
3. AS NOGENTAISE DE VOLLEY-BALL	2	6	1	4	1	1			2		3	7	15	0.467	402	491	0.819
4. AS.CASTELNEUVIENNE V.B.	1	6	2	3	1			2	2	2	8	16	0.500	415	559	0.742	

- Poule M18 Région Féminine (Places 9 à 11) :

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. LUISANT ATHLETIC CLUB	9	4	3	1		2	1				1	9	4	2.250	312	245	1.273
2. ASPTT CHATEAUROUX SECTION VB	3	2	1	1		1					1	3	3	1.000	129	140	0.921
3. U.S.ORLEANS VOLLEY-BALL	0	2		2						1	1	1	6	0.167	116	172	0.674

**TROPHÉE M18 RÉGIONAL MASCULIN - 6 équipes**Le club **AS AMICALE JEUNESSE BLESOISE** est champion.

- 1^{er} : AS AMICALE JEUNESSE BLESOISE
- 2^{ème} : AS NOGENTAISE DE VOLLEY-BALL
- 3^{ème} : REVEIL SPORTIF DE SAINT CYR
- 4^{ème} : SMOC ST-JEAN DE BRAYE
- 5^{ème} : C'CHARTRES VOLLEY
- 6^{ème} : TOURS VOLLEY-BALL

Sur les demi-finales, le club SMOC ST-JEAN DE BRAYE ne s'est pas déplacé pour la journée (par oubli de date) et il est donc considéré comme forfait uniquement sur les demi-finales et termine 4^{ème} du classement.

TROPHÉE M18 RÉGIONAL FÉMININ - 6 équipesLe club **AS AMICALE JEUNESSE BLESOISE** est champion.

- 1^{ère} : AS AMICALE JEUNESSE BLESOISE
- 2^{ème} : C'CHARTRES VOLLEY
- 3^{ème} : ETUDIANT CLUB ORLEANAIS
- 4^{ème} : CERCLE JULES FERRY FLEURY
- 5^{ème} : USM MONTARGIS V.B.
- 6^{ème} : CHATEAUDUN VOLLEY-BALL

Le club CHATEAUDUN VOLLEY-BALL ne s'est pas déplacé pour la journée par manque d'effectif.

M15 RÉGIONAL MASCULIN (15M) - 4 équipesLe club **ETUDIANT CLUB ORLEANAIS** est champion.

		Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1.	ETUDIANT CLUB ORLEANAIS	17	6	6			5		1				18	2	9.000	484	307	1.577
2.	VOLLEY BEAUNE CLUB	9	6	3	3		3				1	2	10	9	1.111	409	428	0.956
3.	CERCLE JULES FERRY FLEURY	4	6	2	3	1	1	1		1		3	8	13	0.615	375	489	0.767
4.	C'CHARTRES VOLLEY	3	6	1	5		1					5	3	15	0.200	336	380	0.884



FFvolley
Ligue Centre
Val de Loire



M15 RÉGIONAL FÉMININ (15O - 15D) - 8 équipes

Le club **SMOC ST-JEAN DE BRAYE** est champion.

- Poule Play OFF M15 Féminine (15O) :

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P	
1. SMOC ST-JEAN DE BRAYE	18	6	6			3						18		MAX	450	271	1.661	
2. CHATEAUDUN VOLLEY-BALL	7	6	2	4		1				1	1	9	13	0.692	441	492	0.896	
3. C'CHARTRES VOLLEY	6	6	2	4		1	1					1	8	13	0.615	420	461	0.911
4. MONTS VOLLEY-BALL	6	6	2	4							3	6	15	0.400	389	476	0.817	

- Poule Play DOWN M15 Féminine (15D) :

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	3-0	3-1	3-2	2-3	1-3	0-3	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P	
1. NEUVILLE SPORTS	14	6	4	2		4				2			16	6	2.667	485	391	1.240
2. VOLLEY BEAUNE CLUB	10	6	5		1	3		2			1	15	7	2.143	431	394	1.094	
3. JOUE VOLLEY-BALL	9	6	3	3		2	1				3	9	10	0.900	395	352	1.122	
4. CERCLE JULES FERRY FLEURY	0	6		6						1	5	1	18	0.056	298	472	0.631	

M11 RÉGIONAL MASSEULIN - 6 équipes

Le club **TOURS VOLLEY-BALL** est champion.

1^{er} : TOURS VOLLEY-BALL

2^{ème} : REVEIL SPORTIF DE SAINT CYR

3^{ème} : AS NOGENTAISE DE VOLLEY-BALL

4^{ème} : SMOC ST-JEAN DE BRAYE

5^{ème} : AMICALE D'EPERNON SECTION V.B

6^{ème} : ETUDIANT CLUB ORLEANAIS

Le club **TOURS VOLLEY-BALL** est qualifié pour la phase finale du 13 au 15 juin.

M11 RÉGIONAL FÉMININ - 6 équipes

Le club **SMOC ST-JEAN DE BRAYE** est champion.

1^{ère} : SMOC ST-JEAN DE BRAYE

2^{ème} : AS NOGENTAISE DE VOLLEY-BALL

3^{ème} : AMICALE D'EPERNON SECTION V.B

4^{ème} : UGS CHAMBRAY-ESVRES VOLLEY-BALL

5^{ème} : TOURS VOLLEY-BALL

6^{ème} : CERCLE JULES FERRY FLEURY

Le club **SMOC ST-JEAN DE BRAYE** est qualifié pour la phase finale du 13 au 15 juin.



RÉSULTATS DES ÉQUIPES DANS LES CHAMPIONNATS NATIONAUX

MARMARA SPIKE LIGUE

Le club TOURS VOLLEY-BALL est champion. Il gagne 2 matchs à 0 face au club de Poitiers.

COUPE DE FRANCE PRO MASCULIN

Le club TOURS VOLLEY-BALL s'incline 3/0 en quart de finale face à Montpellier.

Montpellier finaliste qui s'incline 3/2 face à Tourcoing.

CHAMPIONNAT ELITE FÉMININE

Le club ETUDIANT CLUB ORLEANAIS (Les Comètes) termine 6^{ème} sur 10 de leur poule sur la première partie de saison. Pour la seconde phase de poule, il se retrouve en Play Down 1 et termine à la 4^{ème} place sur 6.

Le club est maintenu en championnat ELITE FÉMININE.

CHAMPIONNAT ELITE AVENIR MASCULIN

Le club TOURS VOLLEY-BALL finit 3^{ème} sur 10 de la poule A.

Le club TOURS VOLLEY-BALL est champion.

Il gagne 3/1 face au club de ARAGO DE SETE VOLLEY-BALL CFC.

CHAMPIONNAT NATIONALE 2 MASCULINE

Le club C'CHARTRES VOLLEY finit à la 3^{ème} place sur 11 pour la saison régulière.

Le club SAINT AVERTIN SPORTS finit à la 7^{ème} place sur 11 pour la saison régulière.

CHAMPIONNAT NATIONALE 3 MASCULINE

Le club TOURS VOLLEY-BALL finit à la 3^{ème} place sur 10 pour la saison régulière.

Le club CERCLE JULES FERRY FLEURY finit à la 5^{ème} place sur 10 pour la saison régulière.

Le club SMOC ST-JEAN DE BRAYE finit à la 9^{ème} place sur 10 pour la saison régulière.

Le club U.S.ORLÉANS VOLLEY-BALL finit à la 10^{ème} place sur 10 pour la saison régulière.

Les clubs SMOC ST-JEAN DE BRAYE et U.S.ORLÉANS VOLLEY-BALL sont relégués en championnat régional.

CHAMPIONNAT NATIONALE 3 FÉMININE

Le club NEUVILLE SPORTS finit à la 2^{ème} place sur 10 pour la saison régulière.

Le club UNION VOLLEY-BALL TOURAINE finit à la 4^{ème} place sur 10 pour la saison régulière.

Le club JOUE VOLLEY-BALL finit à la 8^{ème} place sur 10 pour la saison régulière.

**COUPE DE FRANCE FÉDÉRALE MASCULINE**

- TOUR 1 :

Le club ASPTT CHATEAUROUX SECTION VB perd 3/0 contre SMOC ST-JEAN DE BRAYE.

Le club ALERTE SPORTIVE MONTLOUIS perd 3/0 contre AS SAINT-BARTHÉLEMY D'ANJOU V.B.

- TOUR 2 :

Le club SMOC ST-JEAN DE BRAYE perd 3/0 contre CNM CHARENTON.

Le club C'CHARTRES VOLLEY perd 3/1 contre VINCENNES VOLLEY CLUB.

COUPE DE FRANCE FÉDÉRALE FÉMININE

- ¼ de Finale :

Le club ETUDIANT CLUB ORLEANNAIS perd 3/0 contre VOLLEY CLUB DE VALENCIENNES.

RÉSULTATS DES ÉQUIPES JEUNES EN COUPE DE FRANCE JEUNES**M21 MASCULIN**

5 équipes engagées : TOURS - ECO (4ème tour) - SMOC (3ème tour) - MONTLOUIS (2ème tour) - LOCHES (1er tour).

Le club TOURS VOLLEY-BALL est qualifié pour la phase finale du 30 mai au 1er juin.

TOURS VB finisse à la deuxième place en s'inclinant 2/0 face au PUC VOLLEY-BALL.

M21 FÉMININE

3 équipes engagées : SAINT CYR - NEUVILLE (3ème tour) - MONTLOUIS (1er tour).

Le club REVEIL SPORTIF SAINT-CYR SUR LOIRE est qualifié pour la phase finale du 30 mai au 1er juin.

RS ST CYR SUR LOIRE termine à la 11^{ème} place sur 12 équipes en phase finale.

M18 MASCULIN

16 équipes engagées : TOURS (5ème tour) - USO (5ème tour) - SAINT CYR (4ème tour) - ECO (4ème tour) - CHAMBRAY (3ème tour) - BLOIS (3ème tour) - SMOC (3ème tour) - CHÂTEAUDUN (2ème tour) - SAINT AVERTIN (2ème tour) - CJF (2ème tour) - CHARTRES (1er tour) - JVB (1er tour) - VENDÔME (1er tour) - BEAUNE (1er tour) - GIEN (1er tour) - MONTLOUIS (1er tour).

M18 FÉMININE

9 équipes engagées : CHAMBRAY (7ème tour) - CHARTRES (6ème tour) - BLOIS (4ème tour) - ECO (3ème tour) - LOCHES (2ème tour) - CHÂTEAUROUX (1er tour) - GIEN (1er tour) - CJF (1er tour) - MONTLOUIS (1er tour).

M18 MASCULIN CHALLENGE

9 équipes : CHARTRES - CHÂTEAUDUN (5ème tour) - VENDÔME (4ème tour) - BEAUNE (4ème tour) - CJF (3ème tour) - JVB (3ème tour) - SAINT AVERTIN (2ème tour) - GIEN (1er tour) - MONTLOUIS (1er tour).

Le club C'CHARTRES VOLLEY s'est qualifié pour la phase finale du 9 au 11 mai.

Il termine à la 7ème place sur 8.

M18 FÉMININE CHALLENGE

5 équipes : CJF (5ème tour) - GIEN (4ème tour) - LOCHES (2ème tour) - CHÂTEAUROUX (1er tour) - MONTLOUIS (1er tour).

**M15 MASCULIN**

6 équipes engagées : TOURS (7ème tour) - ECO (4ème tour) - BEAUNE (2ème tour) - CJF (2ème tour) - CHARTRES (1er tour) - MONTLOUIS (1er tour).

M15 FÉMININE

8 équipes engagées : SAINT CYR (4ème tour) - CHARTRES (3ème tour) - SMOC (3ème tour) - MONTS (2ème tour) - BEAUNE (2ème tour) - NEUVILLE (2ème tour) - JVB (1er tour) - CJF (1er tour).

M13 MASCULIN

8 équipes engagées : TOURS (5ème tour) - SAINT AVERTIN (4ème tour) - BEAUNE (3ème tour) - ECO (3ème tour) - NOGENT (2ème tour) - CHARTRES (1er tour) - SMOC (1er tour) - CJF (1er tour).

M13 FÉMININE

8 équipes engagées : CHARTRES (5ème tour) - BEAUNE (5ème tour) - SMOC (5ème tour) - NOGENT (2ème tour) - BLOIS (2ème tour) - JVB (1er tour) - GIEN (1er tour) - CJF (1er tour).

M11 MASCULIN

Le club TOURS VOLLEY-BALL est qualifié pour la phase finale du 13 au 15 juin.

M11 FÉMININE

Le club SMOC ST-JEAN DE BRAYE est qualifié pour la phase finale du 13 au 15 juin.

VOLLEY ASSIS**CHALLENGE FRANCE 4x4**

Une étape a été organisée par le club de PARA VOLLEY MUIDES le dimanche 23 mars 2025 avec 7 équipes.

Le club a participé à deux étapes du challenge cette saison.

COUPE DU LOIRET de volley assis

3 clubs représentés : CJF, ECO, GIEN VB.

PERFORMANCE INDIVIDUELLE de joueurs de la région

Benjamin PILLERAULT (Para Volley Muides) :

Champion avec son équipe invaincue du Championnat de France de volley assis 6x6 Mixte avec les Neptunes de Nantes.

Gagnant bronze National, accession Silver Ligue.

Championnat d'Europe B, classement 3^{ème}, accession au Championnat d'Europe A.



COMMISSION REGIONALE ARBITRAGE

Bilan Saison 2024-2025

Notre nouvelle équipe composant la commission régionale arbitrage, élue fin novembre 2024, a repris la gestion de la CRA dès le 1^{er} décembre 2024 afin d'assurer une continuité avec l'ancienne équipe. Cette transition avait été anticipée en amont grâce à une partie de l'équipe déjà présente lors de l'olympiade précédente.

Recyclage arbitres :

En septembre, le recyclage arbitre se déroulant sur le tournoi de rentrée, à Bourges cette saison, a vu se réunir 38 arbitres. La matinée a été riche en échanges et s'est poursuivie par l'arbitrage du tournoi de rentrée sous couvert de 4 superviseurs.

La journée a aussi été l'occasion de former sur place de nouveaux marqueurs.

Cette journée est importante, et il est rappelé que la présence à cette journée est nécessaire a minima une fois tous les 2 ans. De nombreuses règles devant évoluer sur la saison prochaine, il est important que nos arbitres soient vigilants sur cette date importante pour la transmission d'informations.

Championnat Nationaux :

La désignation des arbitres pour la phase retour a été faite intégralement en début de phase. Quelques ajustements ont dû être faits suite au rendu de match de certains arbitres et le besoin de répondre aux prérequis des arbitres qui ont été envoyés en stage.

Globalement, 4 arbitres Fédéraux et 5 arbitres nationaux officient dans ces championnats, dont 1 arbitre National qui n'a jamais arbitré de match en National ou Régional cette saison, et sont renforcés par 9 arbitres Ligues dont seulement 2 n'ont pas fait d'arbitrage en national cette saison.

Championnats Ligue :

La désignation des arbitres pour la phase retour a été faite intégralement en amont du début de la phase afin que les arbitres puissent avoir une vision à long terme sur leur arbitrage.

La mise en place des play-offs et Play down en fin de championnat régulier a mis à mal la gestion des désignations avec un traitement dans l'urgence, le calendrier étant fourni une semaine avant le début des matchs. La disponibilité des membres de la CRA, ainsi que la superposition des PO/PD avec le championnat Beach, les ponts de mai et les finales de CDF jeunes sur lesquels sont placés les stages nationaux ou fédéraux nous a obligé à fonctionner en mode pompier.

Toutefois, je tiens à remercier les arbitres pour leur compréhension, et leur volontarisme en se proposant d'eux-mêmes pour certains et pallier ainsi aux difficultés de désignation.



Couverture des matchs Ligues :

L'arbitrage est couvert par 5 arbitres Fédéraux, 7 arbitres nationaux, 17 arbitres ligues, 38 arbitres départementaux et 16 arbitres jeunes, soit un total de 80 arbitres.

Il y a eu sur la saison 558 matchs, environ une trentaine de matchs par journée.

244 matchs ont eu lieu avec 2 arbitres, 309 avec un seul arbitre et 5 matchs n'ont pu être couvert par des arbitres.

Sachant que de nombreux arbitres sont également joueurs et/ou entraîneurs, il manque 50% d'arbitres supplémentaires (30 à 40) afin de pouvoir couvrir correctement toutes les compétitions.

La désignation des arbitres jeunes (CRJA, moins de 16 ans) dans le championnat est une piste pour permettre de ne pas perdre les jeunes dans l'arbitrage, et renforcer l'arbitrage sur certains matchs, ceci devant se faire en doublon avec un arbitre expérimenté et non seul.

Le CRJA :

6 arbitres ont été formés au CRJA cette saison. 4 ont participé à toutes les sessions, et 2 ont intégré le cursus après la première session, mais ils ont tous participé à tous les Inter'Dép.

2 formateurs étaient présents sur les parties théoriques des mois d'octobre et février, un immense merci à eux.

Les Inter'Dép ont été au nombre de 3, avec à chaque fois 3 superviseurs présents sur l'ensemble de chaque journée.

Toutes et tous, jeunes arbitres, ont été validés.

Il est rappelé l'importance d'intégrer le CRJA dès le début pour une bonne intégration et un bon accompagnement dans la formation. Le nombre, bien qu'en hausse, reste faible par rapport au besoin d'arbitre de la Ligue, et des sessions de 10 jeunes restent l'idéal pour ne pas être dépendant du CRE pour la mise en place de parties pratiques.

Le CRJA est un très bon tremplin et un très bon accompagnement qui a pu être mis en avant lors de certaines compétitions. Je tiens à féliciter Lola BRUN (CRJA 2024-2025) qui finit dans les 10 meilleures arbitres des volleyades 2025 ainsi que Léanne POTAU (Arbitre jeune 45) qui a pu arbitrer la finale masculine des mini-volleyades et tout particulièrement Camille ROUSSEAU (CRJA 2023-2024) qui a arbitré la finale féminine des volleyades.

Quelle plus belle vitrine représentative de l'arbitrage en CVDL et de l'avenir de nos arbitres, et quelle immense récompense pour tous les formateurs et superviseurs qui les ont accompagnées.

Formation :

La CRA participe à la formation des arbitres dans chaque comité départemental, soit par leur présence lors des validations théoriques, mais aussi parfois lors des accompagnements lors de supervisions pour la partie pratique.

En l'attente des éléments sur la modernisation de la formation des arbitres, un support complet a été créé sur la base du règlement officiel et utilisé en phase test sur le comité 37.

Ce support pourra être repartagé à l'ensemble des comités pour la formation des arbitres, tout comme le support de formation de la table de marque (papier et électronique).

Ce support sera complété par les documents de la « mallette pédagogique » qui sera mise à disposition par la CFA en septembre comprenant des supports aux postes de premier et second, un module intitulé « Mon premier match » ainsi qu'une nouvelle fiche d'observation pour les



grades jeune, départemental et Ligue. Cette grille a été utilisée lors des volleyades 2025 et le tournoi final de la coupe de France M13 féminine.

2 arbitres ont été présentés au stage National et ont obtenu leur grade à l'issu du stage.

1 arbitre a été présenté au stage Fédéral et a également brillamment réussi.

Félicitation à ces 3 arbitres.

Supervision :

15 supervisions ont pu être faites cette saison.

Communication :

La nouvelle équipe a mis en place de nouveaux moyens de communications envers les arbitres, afin de rappeler des éléments essentiels, ou tout simplement de renforcer les liens entre les arbitres.

Cela se traduit par la mise en place de newsletters intitulés « A vos sifflets », au nombre de 4 sur cette fin de saison et sera reconduite pour la saison à venir.

Une communauté de discussion WhatsApp a également été créée, permettant des échanges plus rapides et la mise en place d'entraide entre arbitres, que ce soit pour des remplacements de dernière minute, ou tout simplement pour échanger sur des cas concrets.

Beach :

Mise en place d'un référent Beach sur la Ligue : Thierry Hurst

Après recensement des arbitres Beach en activité sur la Ligue (3 arbitres) et la mutation de l'un d'eux, une demande a été faite à la Commission Fédérale d'Arbitrage – Pôle Beach, de l'organisation d'une formation sur la Ligue CVL. En l'absence de disponibilité des formateurs fédéraux, elle devrait être programmée en septembre. Un appel à candidature sera réalisé. Elle sera ouverte à tout candidat, y compris les arbitres n'ayant plus officié depuis plusieurs saisons. Une formation continue des arbitres Beach a été mise en place par la CFA-PB sous forme de quizz mensuel et de nouvelles grilles de supervision.

A noter que pour chaque tournoi de coupe de France (jeunes et seniors) organisé sur le territoire de la Ligue, un arbitre référent est désigné par la CRA et indemnisé par la Ligue.

**Pour la commission régionale d'arbitrage
Sébastien DE PARIS**



COMMISSION REGIONALE TECHNIQUE

Bilan Saison 2024-2025

1. CENTRE RÉGIONAL D'ENTRAÎNEMENT (CRE)

- JOURNÉE DE SÉLECTION - *Samedi 28 septembre 2024*

- **M14 Féminine** (Nées entre 2011 et 2013) :

Il y a 38 filles qui se sont présentées à la journée de sélection.

Lors de cette journée, elles font plusieurs tests physiques, des exercices sur différentes thématiques ainsi que des matchs.

À la fin de la journée, une sélection de 15 joueuses a été faite pour le premier stage de la saison (19 au 22 octobre 2024).

- **M15 Masculin** (Nées entre 2010 et 2012) :

Il y a 47 garçons qui se sont présentés à la journée de sélection.

La journée commence par plusieurs matchs et à la fin une présélection de 25 garçons.

Une deuxième partie avec des tests physiques ainsi qu'une deuxième série de matchs.

À la fin de la journée, une sélection de 16 joueurs a été faite pour le premier stage de la saison (19 au 22 octobre 2024).

- STAGES CRE - Vacances scolaires

- 1^{er} stage (4 jours) : 19 au 22 octobre 2024 (15 joueuses - 16 joueurs).
 - 2^{ème} stage (3 jours) : 21 au 23 décembre 2024 (14 joueuses - 17 joueurs).
 - 3^{ème} stage (4 jours) : 8 au 11 février 2025 (15 joueuses - 16 joueurs).

À la fin du stage, les deux groupes ont donné la liste de joueuses et joueurs sélectionnés pour la compétition. Cependant pour le groupe féminin, les entraîneurs ont décidé de garder le groupe au complet pour faire travailler les joueuses pour la saison N+1 car la catégorie des Volleyades repasse à M15 féminine.

- 4^{ème} stage (4 jours) : 5 au 8 avril 2025 (16 joueuses - 14 joueurs).

Voici la liste de tous les joueuses et joueurs participants aux stages :

M14 FÉMININES		M15 MASCULINS	
AMEZA Nélia	CERCLE JULES FERRY FLEURY	AUDENET Antoine	ALERTE SPORTIVE MONTLOUIS
BOIBESSOT Alma	VOLLEY BEAUNE CLUB	BERGE Andreas	ETUDIANT CLUB ORLEANAIS
BOUCHET Stessy	MONTS VOLLEY-BALL	BODELET Solal	ETUDIANT CLUB ORLEANAIS
BUDON Élise	NEUVILLE SPORTS VB	CUILLERIER Martin	TOURS VOLLEY-BALL



DE PAULA GIUDICELLI Maria-Luisa	LOCHES VOLLEY-BALL	DETROIT Noah	TOURS VOLLEY-BALL
FANARU Jessica	C'CHARTRES VOLLEY	FAUCHEUX Gabin	ETUDIANT CLUB ORLEANAIS
GALLON Anaëlle	AMICALE D'EPERNON VB	HAUVILLE Mathieu	AS NOGENT VOLLEY-BALL
GUILLOTTE Léonie	ASPTT CHATEAUROUX VB	HINDY Willy	TOURS VOLLEY-BALL
LEFEVRE Zoé	TOURS VOLLEY-BALL	HISSEINE Ahmat	ETUDIANT CLUB ORLEANAIS
OUDIN Eloïse	VOLLEY BEAUNE CLUB	PERLY Hippolyte	ETUDIANT CLUB ORLEANAIS
PILETAN Elya	VOLLEY BEAUNE CLUB	MALLET Ethan	TOURS VOLLEY-BALL
POUGALAN BELLEVURE Juliette	JOUÉ VOLLEY-BALL	MAZEROLLES Hugo	CHATEAUDUN VOLLEY-BALL
POUGET Lilou	REVEIL SPORTIF DE ST CYR	MEDJAHED Ibrahim	TOURS VOLLEY-BALL
RANDRIAMANANTENA Iloniaina	C'CHARTRES VOLLEY	REUTENAUER Martin	TOURS VOLLEY-BALL
ROUDIER Chloé	AAJ BLOIS	SARRAZIN Thomas	MONTS VOLLEY-BALL
SAMBA KONG Sara	SMOC VOLLEY	SOCHAS Nino	VOLLEY BEAUNE CLUB
THIERRY Léa	MONTS VOLLEY-BALL	SUREAU Clément	VOLLEY BEAUNE CLUB
		TOUBLANC Ethan	TOURS VOLLEY-BALL
		VAN HILLE Pablo	ETUDIANT CLUB ORLEANAIS
		ZANE DOCKA Rosty	ETUDIANT CLUB ORLEANAIS

- ENCADREMENT**

- M14 Féminine :

Benoît ROUSSEAU (Coach Principal) + Coralie LECONTE (Coach Adjoint 1) + Marie-Cécile ROUSSEAU (Coach Adjoint 2) + Raphaël TARTROU (Stagiaire DEJEPS sur les 4 stages et la compétition).



- M15 Masculin :

Sylvain PILETAN (Coach Principal) + Baptiste BARBERON (Stagiaire DEJEPS + Coach Adjoint sur les 2 derniers stages et la compétition) + Benjamin TOUZARD (Stagiaire DEJEPS sur les 2 premiers stages).

En plus : Nous avons eu des personnes supplémentaires qui ont accompagné les groupes sur le dernier stage.

Maxence GASSOT (Président club U.S.ORLÉANS) majoritairement sur le groupe féminin.
 Gwendal MORICE (Entraîneur club de JOUÉ VOLLEY-BALL) majoritairement sur le groupe masculin.

- **VOLLEYADES M14F/M15M**

Les Volleyades se sont déroulées à Châtenay-Malabry dans la région Île-de-France du 24 au 27 avril 2025.

- M14 Féminine :

11 filles sont sélectionnées pour la compétition et elles finissent à la 14^{ème} place sur 24 équipes.

- M15 Masculin :

11 garçons sont sélectionnés pour la compétition et ils finissent à la 12^{ème} place sur 22 équipes.

- **ENTRÉE EN PÔLE**

- Féminine :

3 filles ont été retenues pour rentrer au Pôle de Sablé : Zoé LEFEVRE, Lilou POUGET et Nélia AMEZA.

1 fille sur liste d'attente pour le Pôle de Sablé : Sara SAMBA KONG.

- Masculin :

1 garçon rentre au Pôle d'Île-de-France : Ethan TOUBLANC.

- **AU NIVEAU NATIONAL**

Mélissandre FIGARO (RS SAINT CYR SUR LOIRE) fait partie de l'équipe de France M17 et participe au Championnat d'Europe début juillet, et elle intégrera l'IFVB (Pôle France) de Toulouse en septembre.

Yanis SOLA (TOURS VOLLEY-BALL) est actuellement au pôle de Bordeaux et fait partie de l'équipe de France U16. Il participera à la préparation pour le championnat d'Europe U16 (juin/juillet), à la mi-juillet, il saura s'il fait partie des sélectionnés pour la compétition fin juillet en Albanie.

FORMATION DE CADRES

La Ligue a la responsabilité d'organiser la formation de cadres, Diplôme Régional d'Entraîneur 1 (DRE1) et éventuellement quelques modules du DRE2 (facultatifs et dont l'organisation est mutualisée au niveau national, donnant plus d'équivalences vers les diplômes d'Etat).

La formation DRE1 se décompose en 3 certificats :

- Certificat d'Animateur
- Certificat d'Initiateur
- Certificat d'Éducateur



Ces modules ont été organisés par la Ligue sous la forme de quatre fois deux jours de stage (dans le cadre du CRE).

Les Comités Départementaux avaient la possibilité d'organiser le Certificat d'Animateur avant Noël, cette formation ouvrant sur le deuxième stage Certificat d'Animateur du CRE de Noël.

- **DRE1 - CERTIFICAT D'ANIMATEUR**

Voici les stagiaires et les apprentis BPJEPS qui ont participé au Certificat d'Animateur et l'ont validé :

- ARCHENAULT Titouan (SMOC ST-JEAN DE BRAYE) - *BPJEPS Formasat*
- AUZONE Florian (CERCLE JULES FERRY FLEURY)
- BARTHELEMY Ethan (USM MONTARGIS VB)
- BROSSAMAIN Valentin (ETUDIANT CLUB ORLEANAIS)
- BUSTEAU Florian (AS AMICALE JEUNESSE BLESOISE)
- CAILTEUX Louka (USM MONTARGIS VB)
- CHEVRINAIS Matthieu (ETUDIANT CLUB ORLEANAIS) - *BPJEPS Formasat*
- COUTANT Damien (ASPTT CHÂTEAUROUX SECTION VB)
- CROS Enzo (C'CHARTRES VOLLEY) - *BPJEPS Formasat*
- DUMONT Aaron (ASPTT CHÂTEAUROUX SECTION VB)
- DUQUE LOPEZ Pedro (ASPTT CHÂTEAUROUX SECTION VB)
- GARCIA Nathan (COMITE 45) - *BPJEPS Formasat*
- GOFFINET Lou (ETUDIANT CLUB ORLEANAIS)
- GOMES Georges (AS AMICALE JEUNESSE BLESOISE)
- GOMEZ Romain (BOURGES VOLLEY-BALL) - *BPJEPS Formasat*
- GRONDIN Marc (CLUB VOLLEY 37)
- JAMIN Bérenger (JOUE VOLLEY-BALL)
- LEMEN Gaelig (ASPTT CHÂTEAUROUX SECTION VB)
- MARTIN-DOUYAT Paul (LIGUE CVL)
- M'TIMA Inès (U.S.ORLÉANS VOLLEY-BALL) - *BPJEPS Formasat*
- PAREDES Bastien (UGS CHAMBRAY-ESVRES VOLLEY-BALL)
- SPINEL Henri (ALERTE SPORTIVE MONTLOUIS) - *BPJEPS Formasat*
- TEIXEIRA Raphaël (NEUVILLE SPORTS VOLLEY-BALL)

Intervenants : Gaëtan WOJCIK (Salarié Ligue CVL), Benoît ROUSSEAU (Président Commission Technique), Philippe SALVAN (Responsable de la détection nationale masculine), Franck VARAMBON (Détection nationale féminine), Jean MARTIN (Salarié Ligue CVL) et Anaïs BARBERON (Salarié Ligue CVL).

- **DRE1 - CERTIFICAT D'INITIATEUR**

Voici les stagiaires et les apprentis BPJEPS qui ont participé au Certificat d'Initiateur et l'ont validé :

- AUZONE Florian (CERCLE JULES FERRY FLEURY)
- BROSSAMAIN Valentin (ETUDIANT CLUB ORLEANAIS)
- BUSTEAU Florian (AS AMICALE JEUNESSE BLESOISE)
- CHEVRINAIS Matthieu (ETUDIANT CLUB ORLEANAIS) - *BPJEPS Formasat*
- CROS Enzo (C'CHARTRES VOLLEY) - *BPJEPS Formasat*
- GARCIA Nathan (COMITE 45) - *BPJEPS Formasat*



- GOFFINET Lou (ETUDIANT CLUB ORLEANAIS)
- GOMES Georges (AS AMICALE JEUNESSE BLESOISE)
- GOMEZ Romain (BOURGES VOLLEY-BALL) - BPJEPS Formasat
- GRONDIN Marc (CLUB VOLLEY 37)
- JAMIN Bérenger (JOUE VOLLEY-BALL)
- M'TIMA Inès (U.S.ORLÉANS VOLLEY-BALL) - BPJEPS Formasat
- PAREDES Bastien (UGS CHAMBRAY-ESVRES VOLLEY-BALL)
- SPINEL Henri (ALERTE SPORTIVE MONTLOUIS) - BPJEPS Formasat
- TEIXEIRA Raphaël (NEUVILLE SPORTS VOLLEY-BALL)

Intervenants : Gaëtan WOJCIK (Salarié Ligue CVL), Benoît ROUSSEAU (Président Commission Technique), Clément LAMBERT (Préparateur Physique dans le Handball - Club + Ligue), Jean MARTIN (Salarié Ligue CVL) et Anaïs BARBERON (Salarié Ligue CVL).

- **DRE1 - CERTIFICAT D'ÉDUCATEUR**

Voici les stagiaires et les apprentis BPJEPS qui ont participé au Certificat d'Éducateur et l'ont validé :

- AUZONE Florian (CERCLE JULES FERRY FLEURY)
- BROSSAMAIN Valentin (ETUDIANT CLUB ORLEANAIS)
- BUSTEAU Florian (AS AMICALE JEUNESSE BLESOISE)
- GOFFINET Lou (ETUDIANT CLUB ORLEANAIS)
- GRONDIN Marc (CLUB VOLLEY 37)
- JAMIN Bérenger (JOUE VOLLEY-BALL)
- PAREDES Bastien (UGS CHAMBRAY-ESVRES VOLLEY-BALL)

Intervenants : Gaëtan WOJCIK (Salarié Ligue CVL), Benoît ROUSSEAU (Président Commission Technique), Clément LAMBERT (Préparateur Physique ??), Jean MARTIN (Salarié Ligue CVL) et Anaïs BARBERON (Salarié Ligue CVL).

- **DRE2 - MODULE 5 : VOLLEY SANTÉ - 31 mars et 1 avril 2025**

Voici les stagiaires et les apprentis BPJEPS qui ont participé au Module 5 du DRE 2 (Volley Santé) et l'ont validé :

- COULIBALY Gabriel (TOURS VOLLEY-BALL) - BPJEPS Formasat
- GOMEZ Romain (BOURGES VOLLEY-BALL) - BPJEPS Formasat
- LAUNEAU Olivier (CERCLE JULES FERRY FLEURY)
- MARTELLIÈRE Evann (CHÂTEAUDUN VOLLEY-BALL)
- M'TIMA Inès (U.S.ORLÉANS VOLLEY-BALL) - BPJEPS Formasat
- NAVARRO Lucas (CERCLE JULES FERRY FLEURY)
- SPINEL Henri (ALERTE SPORTIVE MONTLOUIS) - BPJEPS Formasat

Intervenants : Gaëtan WOJCIK (Salarié Ligue CVL), Mathilde LETELLIER (Formatrice Fédérale Volley Santé).

- **DRE2 - MODULE 6 : VOLLEY ASSIS - 20 et 21 mars 2025**

Voici les stagiaires et les apprentis BPJEPS qui ont participé au Module 6 du DRE2 (Volley Assis) et l'ont validé :



- CHEVRINAIS Matthieu (ETUDIANT CLUB ORLEANAIS) - BPJEPS Formasat
- COULIBALY Gabriel (TOURS VOLLEY-BALL) - BPJEPS Formasat
- CROS Enzo (C'CHARTRES VOLLEY) - BPJEPS Formasat
- GARCIA Nathan (COMITE 45) - BPJEPS Formasat
- GOMEZ Romain (BOURGES VOLLEY-BALL) - BPJEPS Formasat
- MARTIN-DOUYAT Paul (LIGUE CVL)
- M'TIMA Inès (U.S.ORLÉANS VOLLEY-BALL) - BPJEPS Formasat
- SPINEL Henri (ALERTE SPORTIVE MONTLOUIS) - BPJEPS Formasat

Intervenants : Gaëtan WOJCIK (Salarié Ligue CVL), Yohann ESCALA (Entraîneur Principal Équipe de France Féminine de Volley Assis).

INTER-DÉPARTEMENTAUX

- 1^{ère} journée : Dimanche 24 novembre 2024 à Saint-Jean de Braye.
- 2^{ème} journée : Dimanche 2 février 2025 à Vendôme.
- 3^{ème} journée : Dimanche 16 mars 2025 à Saint-Avertin.

CLASSEMENT FINAL			
FÉMININES		MASCULINS	
1 ^{ère}	45A	1 ^{er}	37A
2 ^{ème}	37	2 ^{ème}	45A
3 ^{ème}	28	3 ^{ème}	37B
4 ^{ème}	45B	4 ^{ème}	28A
		5 ^{ème}	45B
		6 ^{ème}	28B
		7 ^{ème}	41

Les équipes féminines du 45 et masculine du 37A sont qualifiées pour les Volleyades M12F/M13M qui ont eu lieu le 16,17 et 18 mai 2025 à Rouen (Normandie).

Les Filles du 45 ont fini 17^{ème} sur 24 équipes et les garçons du 37 ont fini 16^{ème} sur 24 équipes.

FRANCE BEACH VOLLEY SÉRIE 1 - 7 et 8 juin 2025

Le tournoi est prévu au Parc de Loire les 7 et 8 juin 2025.

En amont, il y aura "La Tournée des Sables" avec des animations prévues du 4 au 6 juin (Scolaires, Tournoi FORMASAT).

**CRE BEACH VOLLEY (M18F/M18G)**

- **JOURNÉE DE SÉLECTION** - *Samedi 17 mai 2025*

La journée de sélection s'est déroulée le samedi 17 mai 2025 à la plaine des sports de Châteauroux. Nous avons eu 9 joueuses et 10 joueurs.

Le matin, il y a eu l'accueil des jeunes et des parents, un point sur les règles et les coutumes du Beach, échauffement en séparant les filles et les garçons et pour finir 2h30 d'exercices technique.

Après la pause repas, il y a eu plusieurs séries de matchs avec à chaque fois des paires différentes pour faire un classement final individuel et ne sélectionner que 8 joueuses et 8 joueurs pour le CRE Beach.

Tous les participants à la journée, ont pu avoir des cadeaux offerts par le département de l'Indre "Festibeach" (Bob, serviette, tee-shirt, ...).

Voici la liste des 8 joueuses et 8 joueurs sélectionnés pour les stages Beach :

FÉMININES		MASCULINS	
ATAJEVAS Goda	RÉVEIL SPORTIF DE ST CYR	AH-VANE Nathan	CHÂTEAUDUN VOLLEY-BALL
DOUCET Clarisse	BOURGES VOLLEY-BALL	BEAUCHAINE Nathan	ETUDIANT CLUB ORLEANAIS
FAVARE Capucine	ASPTT CHATEAUROUX VB	BOILEAU Arthur	TOURS VOLLEY-BALL
MORIN Jeanne	UGS CHAMBRAY-ESVRES VB	EL CHHEB Nidal	AAJ BLOIS
PLACE Noémie	AS CONTRES VB	HINDY Marley	JOUE VOLLEY-BALL
ROMERO Axelle	AAJ BLOIS	LEMAIRE Nathan	RÉVEIL SPORTIF DE ST CYR
RUIZ LOPEZ Lucie	TOURS VOLLEY-BALL	REUTENAUER Martin	TOURS VOLLEY-BALL
SHATOKHINA Kateryna	ASPTT CHATEAUROUX VB	SIONG Roland	U.S. ORLÉANS VOLLEY-BALL



FFvolley
Ligue Centre
Val de Loire



- **ENCADREMENT**

- M17 Féminine :

David LEMIERE (Coach Principal)

- M17 Masculin :

Adrien MAUFRAS (Coach Principal)

- **DATES À RETENIR**

Les jeunes vont avoir plusieurs stages avec une sélection qui sera faite au fur et à mesure car nous ne pouvons garder que 4 joueuses ou 4 joueurs pour la compétition des Beach Volleyades.

- 14 et 15 juin 2025 : CRE Beach à Blois.
- 28 et 29 juin 2025 : CRE Beach à Châteauroux.
- Samedi 5 juillet 2025 : Série 3 féminin à Blois.
- Dimanche 6 juillet 2025 : Série 3 masculin à Blois.
- 16 au 18 juillet 2025 : Beach Volleyades à Montpellier.

La commission régionale technique

**COMMISSION ETHIQUE ET FAIR PLAY**
Bilan Saison 2024-2025

Nous le constatons hélas tous les jours, le monde sportif est touché par des déviances sociétales déplorables soit sur les sites d'entraînements, de compétitions, soit dans les tribunes voire sur les réseaux sociaux.

Il nous semble important de mettre en œuvre des outils pédagogiques afin de protéger nos pratiquants et nos arbitres.

Le projet « Fair-Play », initié par la Ligue il y a plus de 5 ans a été renforcé il y a 3 ans et dénommé depuis, projet RESPACTE (Respect de l'Esprit Sportif, de la Parole de l'Arbitre et de la Convivialité sur et hors le Terrain).

Il fait l'objet aujourd'hui d'une commission dédiée et s'inscrit dans cette démarche de sensibilisation aux valeurs de Fair-Play.

Par son originalité, notre Ligue se positionne actuellement comme véritable Ambassadrice dans la lutte contre les comportements déviants.

Nous souhaitons que chaque Comité collabore à cette mission et nous les encourageons à :

- 1 – Créer une Commission « Éthique-Fair-play » au sein de leur Comité – sorte d'Observatoire... gardien des valeurs de la Charte de la Fédération.
- 2 – Réfléchir sur l'opportunité de la création d'un Label* « FAIR-PLAY » parmi les diplômes et récompenses de fin d'année sportive.

*projet européen, lancé par le Comité Français du Fair-Play (CFFP)

L'Éthique et le Fair Play nous demandent une vigilance au quotidien pour ne pas laisser notre sport dévié comme d'autre l'ont subi.

Notre Ligue poursuivra son combat en réaffirmant son souhait de récompenser les Clubs à la hauteur de leurs engagements, et espère la création d'un titre de « GRAND PRIX DU FAIR-PLAY » fortement doté en 2026.

La Ligue déposera sa candidature aux Grands Prix NATIONAUX des IRIS du Sport 2026 au CFFP. Il s'agit d'un combat de chaque instant auquel la Ligue vous demande une collaboration innovante et soutenue.

La Commission Ethique et Déontologie



COMMISSION REGIONALE DEVELOPPEMENT Bilan Saison 2024-2025

⌚ Objectif général

Le rôle des agents de développement est de **renforcer, structurer et pérenniser la pratique du volley-ball sur l'ensemble du territoire régional**, en articulant mes missions autour de trois grands axes stratégiques :

- Le développement et la coordination de l'offre de formation,
- La promotion de nouvelles pratiques et l'organisation d'événements,
- L'accompagnement des clubs et l'intégration des politiques fédérales à l'échelle régionale.

◆ Axe 1 : Organisation et renforcement de l'offre de formation

1.1 – Coordination du parcours de professionnalisation avec FORMASAT

Description :

Pilotage du projet de formation professionnelle construit en partenariat avec FORMASAT, autour du BPJEPS Activités Physiques pour Tous (APT) enrichi de modules fédéraux volley-ball intégrés gratuitement.

Cette formule bivalente permet aux clubs d'intégrer des éducateurs polyvalents, formés aux fondamentaux du volley ainsi qu'aux nouvelles pratiques.

Réalisation :

- Intégration de **8 apprentis** issus de 8 clubs distincts, renforçant ainsi l'ancrage territorial.
- Modules dispensés :
 - *Certificat d'Animateur Volley-Ball* (octobre-novembre)
 - *Volley Assis* (20-21 mars à St Jean de Braye)
 - *Volley Santé* (31 mars-1er avril)

Impacts :

- Montée en compétence des éducateurs.
- Meilleure réponse aux besoins de terrain.
- Mise à disposition gratuite d'éducateurs pour les événements Ligue, dans le cadre de la convention signée avec FORMASAT.

Suivi de formations et de certifications :

- 3 stagiaires en DEJEPS Volley
- 1 stagiaire en BPJEPS Volley



Indicateurs : 96 heures de coordination – 11 stagiaires accompagnés

1.2 – Mise en œuvre et pilotage des formations DRE1 et DRE2

Description :

Déploiement de la filière fédérale de formation (CAVB, CIVB, CEVB) en région, avec intégration de modules spécifiques sur les pratiques innovantes (volley assis, volley santé).

Objectif : Offrir une montée en compétences progressive et accessible aux encadrants de clubs.

Réalisation :

- Organisation de 3 soirées de formation à Châteauroux pour 5 encadrants (novembre-décembre 2024)
- Organisation de 4 week-ends de formation DRE1 sur l'année sportive 2024–2025
- Ouverture des modules santé et assis à l'ensemble des éducateurs

Impacts :

- Renforcement des compétences pour les encadrants bénévoles

Indicateurs : 4 sessions – 48 CAVB délivrés / 18 CIVB/CEVB

1.3 – Interventions pédagogiques dans les formations BPJEPS APT

Description :

Contribution directe aux modules d'initiation volley dans les cursus BPJEPS APT à Bourges (CREPS) et à Saran (Ligue CVL de Handball).

Objectif : Elargir l'attractivité du volley auprès de futurs éducateurs polyvalents.

Réalisation :

- Animation de séquences pédagogiques sur les fondamentaux du volley, avec mise en situation pratique.

Impacts :

- Sensibilisation d'un nouveau public à la discipline
- Augmentation potentielle de futurs intervenants volley

Indicateurs : 22 stagiaires formés

◆ Axe 2 : Promotion et développement de la pratique

2.1 – Organisation et coordination d'événements à rayonnement régional et national

Description :

Mise en place de manifestations sportives diversifiées visant à promouvoir le volley auprès de publics variés (scolaires, amateurs, licenciés, fédérations affinitaires).

**Événements organisés :**

- **Tournoi de rentrée PNF** – 22 septembre à Bourges : outil de recyclage pour les arbitres et préparation des équipes féminines régionales.
- **Phase régionale "Compet'Lib"** – Contres (41) : intégration de 5 équipes UFOLEP sur 10 participantes. Joué VB sélectionné pour le niveau national.
- **Festi'Beach** – 15 au 17 mai à Châteauroux : ateliers ludiques autour du volley pour **200 élèves** de primaire et collège.
- **Tournée des Sables** – 5 au 7 juin à Orléans : tournoi lycéen + tournoi inter-centres de formation avec **250 apprentis FORMASAT**.
- **Open Beach série 1** – Orléans : gestion de l'événement avec mobilisation de **60 bénévoles**.
- **Coupe de France M13 Beach** – Châteauroux : encadrement et coordination de **40 bénévoles**.

Impacts :

- Renforcement de la visibilité de la Ligue.
- Mobilisation de réseaux bénévoles et éducatifs.
- Intégration de nouveaux partenaires.

Indicateurs : 6 événements – 500 participants cumulés – 100 bénévoles mobilisés

2.2 – Stages jeunes dans les départements 18 et 36

Objectif : proposer des stages de perfectionnement pour les jeunes licenciés en zones rurales ou peu structurées.

Non-réalisé cette saison pour deux raisons :

- Manque d'infrastructures disponibles
- Absence d'encadrants disponibles sur les dates prévues

Les interventions auprès des clubs d'Aubigny et de Vierzon, à l'occasion des séances jeunes, ont facilité une première prise de contact tout en soulignant la plus-value de l'apport de la Ligue dans leurs montées en compétences.

Indicateurs : 0 stage organisé

- ◆ **Axe 3 : Structuration du territoire et mise en œuvre des politiques fédérales**

3.1 – Pilotage du développement stratégique territorial**Description**

Élaboration du **plan de développement 2024–2028** de la Ligue, en lien avec les enjeux du Projet Sportif Territorial et des politiques fédérales. Participation à des instances régionales pour assurer une cohérence entre la stratégie de la Ligue et celle des pouvoirs publics.

Actions réalisées :



- Rédaction et validation du plan de développement de la Ligue 2024–2028 (janv.–fév.)
- Participation à des formations (CROS, DRAJES) pour sensibiliser les dirigeants aux enjeux d'éthique, de citoyenneté et de transition écologique
- Représentation de la Ligue aux **Conférences Régionales du Sport** et réunions DRAJES

Impacts :

- Renforcement du lien institutionnel Ligue–territoire
- Intégration des valeurs citoyennes et durables dans le projet de développement

3.2 – Suivi et application des dispositifs fédéraux**Description:**

Participation aux colloques nationaux de la FFvolley pour relayer les directives et assurer leur mise en œuvre au niveau régional.

Colloques suivis :

- Créteil (3–4 décembre 2024)
- Besse (20–24 janvier 2025)
- Vichy (10–13 mars 2025)
- Créteil (16–18 juin 2025)

Impacts :

- Harmonisation régionale avec les directives nationales

La commission régionale de développement

Personne parmi les dirigeants de clubs ne souhaite intervenir sur ces bilans.



- **Remise des coupes aux champions régionaux**

Le Président clôture la saison 2024/2025 avec la remise des coupes pour les champions régionaux.

- Champion régional PNF	UGS CHAMBRAY/ESVRES VB
- Champion régional PNM	TOURS VB
- Champion régional Féminin	JOUE VB
- Champion régional Masculin	TOURS VB
- Champion M18 PNF	C'CHARTRES VOLLEY
- Champion M18 PNM	AAJ BLOIS
- Champion M18 Région féminin	AAJ BLOIS
- Champion M18 Région masculin	SMOC VOLLEY
- Champion Trophée M18 Féminin	AAJ BLOIS
- Champion Trophée M18 Masculin	AAJ BLOIS
- Champion M15 féminin	SMOC VOLLEY
- Champion M15 masculin	ECO
- Champion M11 féminin	SMOC VOLLEY
- Champion M11 masculin	TOURS VB

- **Remise du Trophée Fair Play et du Grand Prix de l’Ethique**

- Pour le trophée Fair Play, les lauréats sont :

- Cercle Jules Ferry (CJF) en PNM
- Bourges Volley en PNF
- AS Montlouis VB en région masculin
- AAJ Blois en région féminin
- AAJ Blois en M18 PNM
- US Chambray en M18 PNF
- JOUE VB en M18 région masculin
- USO VB en M18 région féminin.

Les clubs reçoivent de la Ligue 200 euros.

- Pour le Grand Prix de l’Ethique, le lauréat est le club de **l'US CHAMBRAY**.

Le club reçoit de la Ligue 1000 euros.



- **Remise du trophée pour le meilleur club impliqué dans l'arbitrage**

Le lauréat est le club de l'AS Montlouis.

- **Remise des distinctions**

Les dirigeant.e.s récompensé.e.s par une lettre de félicitations sont :

AUTRET Pierre (US Vendôme - Educateur sportif)
DELAUNAY Francky (US Vendôme- Educateur sportif)
MAUFRAS Adrien (AAJ Blois - Membre commission Beach)
MICHAUX Florian (Président RS ST Cyr sur Loire)
MORCHE Arthur (AS Montlouis - Membre de la CSR)

BUDON Grégory (Neuville Sports - Pdt CSR- membre élu)
COURAGE Pierrick (Pdt CJF)
GASSOT Maxence (Pdt USO- Membre de la CSR)
TRANCHANT Sébastien (C'Chartres Volley - membre de la CRA)
JAN Cécile (Châteaudun VB - Arbitre)
Vié Arnaud (C'Chartres Volley - membre de la CRA)
ROULLIER Yann (Président de l'ASPTT Châteauroux)
BARRE Véronique (membre commission Ethique)
ROUSSEAU Marie-Cécile (Membre de l'ETR)

Les dirigeant.e.s récompensé.e.s par une médaille de bronze sont :

BOILEAU Olivier (Bourges VB)
NECTOUX Mathieu (Président du Bourges VB)
NORGET Nathalie (Présidente de Châteaudun VB)
NORBERT Caroline (Présidente de l'Alerte Saint Jean)
NOZACMEUR Olivier (SMOC Volley - Arbitre fédéral)
LASCOMBE Stéphane (Président du Monts VB)

Les dirigeant.e.s récompensé.e.s par une médaille d'argent sont :

BERNELAS Céline (SMOC Volley)
PILETAN Sylvain (Pdt Volley Beaune Club - membre de l'ETR)
PERROTIN Laurent (Président de l'US Vendôme)

Les dirigeant.e.s récompensé.e.s par une plaquette de reconnaissance sont :

CHAUVIN Jean-Marie
THOMAS Patrice

Des jeunes arbitres sont récompensés pour leur bonne prestation aux volleyades M14/M15

BRUN Lola (US Chambray)
ROUSSEAU Camille (Esvres VB).



PROPOSITIONS 2025/2026

● **Commission régionale financière**

Rodolphe DEGREGNY, trésorier, présente deux propositions applicables dès le début de saison 25/26 à savoir :

1- **Embauche d'un service civique dans un club, les modalités financières à prendre en compte sont :**

- Une indemnité mensuelle sera versée chaque mois par l'ASP (Agence de Services et de Paiement) au Volontaire. Ce montant est réévalué selon les dispositions légales et règlementaires et il s'élève actuellement à 504,98€.
- Une "prestation de subsistance", qui s'élève à 114,85€, devra être versée au Volontaire par mois. Cette prestation est servie au volontaire par la structure d'accueil (Club ou Comité Départemental).
- Les frais relatifs aux formations obligatoires du Volontaire (à savoir 100€ pour la Formation Civique et Citoyenne et 60€ pour le PSC1) devront être pris en charge par la structure d'accueil (Club ou Comité Départemental).

La Ligue reversera aux clubs la somme de 800€ à la fin du contrat si les 3 conditions concernant la prestation de subsistance sont respectées, à savoir :

- Le tuteur a suivi une formation.
- Le Volontaire a suivi les formations FCC et PSC1.
- Le tuteur a renvoyé le livret d'accueil en fin de contrat ou l'annexe 5 celui-ci.

ATTENTION : Si l'une de ces trois conditions n'est pas respectée, la Ligue ne versera pas sa participation.

De plus, le club ne pourra pas postuler pour un nouveau Volontaire Service Civique la saison suivante.

2- **Le corps arbitral sur le tournoi Compet'lib (phase régionale)**

Pour la saison 2025/2026, il sera demandé à la CRA de désigner un arbitre par terrain (et non 4 arbitres).

Les propositions financières sont soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale :

Résultat du vote Les propositions financières sont ADOPEES à l'unanimité



- **Commission régionale technique**

Benoît ROUSSEAU, Président de la commission régionale technique, présente les propositions de la commission régionale technique.

1. **Formation de cadres D.R.E. 1 (Diplôme Régional d'Entraîneur)**

Diplôme, divisé en 3 modules :

- Module Animateur
- Module Initiateur
- Module Educateur

Possibilité pour les Comités Départementaux d'organiser eux même le module Animateur.

Les stagiaires ayant suivi le module Animateur (formation Ligue à la Toussaint sur deux jours + 2 jours en janvier au C.R.E. ou avant Noël au sein d'un C.D.), pourront enchaîner sur le module Initiateur.

La validation des 3 modules donne le D.R.E.1, qui ouvre l'accès au D.N.E. (Diplôme National d'Entraîneur), ancien B.E.F.3.

Dates	Lieu	Formation Cadres	
18 - 19/10/2025	CRE	Certificat Animateur 1	
A définir	Stage CD 18/36/41	Certificat Animateur 2	Pédagogie
20 - 21/12/2025	CRE	Certificat Initiateur 1	
14 - 15/02/2026	CRE	Certificat Initiateur 2	
A définir	Stage CD 18/36/41	Certificat Educateur	Pédagogie

Le D.R.E.1 peut être complété par le D.R.E.2 qui donne plus d'équivalences vers les diplômes d'état (BPJEPS et DEJEPS) pour ceux ayant un objectif professionnel.

Les modules suivants seront si possible proposés :

- Module 4 : Volley Solidarité Citoyenneté
- Module 1 : Beach Volley Animateur
- Module 5 : Volley Santé Niveau 1
- Module 6 : Volley Assis Niveau 1

Ces modules seront ouverts au niveau national, toutes les Ligues ne proposant pas ces formations.



2. Stages CRE

Catégories pour les sélections :

M13 (pour les Comités Départementaux), M15 en filles

M13 (pour les Comités Départementaux), M15 en garçons.

16 jours de stage M15 Filles et Garçons ; des groupes de 12 pouvant être élargis à 14 voire 16 selon les constats faits à la journée de sélection : possibilité de prendre + de 12 joueurs pour travailler avec un groupe "élite" et un groupe "perfectionnement".

Possibilité ouverte en fonction du public présent à la sélection 2025-2026.

Dates	Lieu	Catégorie
20/09/2025	Orléans	M15 Filles et Garçons Sélection
18 - 21/10/2025	Blois	M15 Filles et Garçons
20 - 23/12/2025	Blois	M15 Filles et Garçons
14 - 17/02/2026	Blois	M15 Filles et Garçons
11 - 14/04/2026 (prévisionnel, peut changer en fonction des dates des Volleyades)	Blois	M15 Filles et Garçons
A définir	Bretagne ?	Volleyades (M15F et M15G)

Reconduction du CRE Beach avec une journée de sélection, 2 stages d'un week-end et organisation de 2 Série 3 (un féminin et un masculin) pour sélectionner et préparer les Beach Volleyades 2026.

Dates à définir.

3. Compétitions Ligue

Volleyades M15 2026, pour les M15 Filles et M15 Garçons.

Beach Volleyades 2026, pour les M17 Filles et Garçons.

Catégories d'âge à vérifier après réception du planning FFvolley.

4. Inter-départementaux

Pour la catégorie M13 Filles et M13 Garçons.

Les GSD (groupement sportif départemental) se proposent sur les dates suivantes :

- Journée 1 – Novembre ou décembre 2025 = GSD 37
- Journée 2 – Janvier 2026 = GSD 41
- Journée 3 – Mars 2026 = GSD 28 ou GSD 45



Les propositions de la commission régionale technique sont soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale :

Résultat du vote

**Les propositions de la commission régionale technique sont
ADOPTÉES à l'unanimité**

● **Commission régionale d'arbitrage**

Sébastien DE PARIS, Président de la CRA, prend la parole.

Tout d'abord, il souhaite remercier les arbitres qui ont officiés cette saison car la fin des championnats a été difficile à gérer notamment les ¾ des play offs qui, sans leurs volontariats, ces matchs n'auraient pu être encadrés.

Pour couvrir tous les matchs régionaux, la CRA a besoin d'au moins 30 arbitres de disponibles sur toute la saison.

Le CRJA est important pour former les arbitres de demain. Il est important d'intégrer le CRJA dès le début car il y a une énorme partie théorique nécessaire à assimiler.

Pour fonctionner dans les meilleures conditions, le CRJA doit accueillir, dans l'idéal, 10 jeunes arbitres tous les ans.

Il souhaite également remercier les groupements sportifs départementaux (GSD) pour leurs collaborations à faire des formations départementales.

Ensuite, il présente les propositions de la commission régionale d'arbitrage.

- Formation arbitre Beach (2 arbitres Beach sur la Ligue)
Il est nécessaire de développer des formations, car manque d'arbitrage.
- Obligation de mettre un arbitre en couverture ou en formation si inscription d'une équipe en championnat régional Beach.
- Obligation de recyclage tous les deux ans. Si non respecté, cela implique un refus de couverture d'équipe.
Si non respect :
 - Soit l'équipe met un autre arbitre répondant à l'obligation
 - Soit paiement de l'amende financière pour défaut d'arbitrage
- Phase régionale Compet'Lib : Le RPE FFvolley prévoit de l'auto arbitrage.
La Ligue va publier un RPE complémentaire mentionnant :
 - 1 arbitre désigné par terrain par la CRA avec indemnité prise en charge par les équipes : 25€ payé directement aux arbitres (et non la Ligue)
- Dans le championnat régional, en cas de forfait de dernière minute (moins de 48 heures de la rencontre), le club forfait doit prévenir la CSR et prévenir ou faire prévenir les arbitres (une base de contact sera mise en ligne par la CRA)
 - Si pas fait = obligation de paiement des déplacements des frais d'arbitrage en plus de l'amende, si l'arbitre se déplace.



Après la présentation des propositions de la CRA, et avant de passer au vote, des dirigeants de clubs prennent la parole.

- Si un club s'engage dans le championnat régional Beach, doit-il envoyer un arbitre en formation ? il est répondu oui.
- Pour la Coupe de France Beach, comment se passe le paiement des arbitres ? Il est répondu que le paiement se fait en avance en prévision de deux matchs. S'il y a une défection d'arbitre, ce sera régularisé après la première phase.
- En régional, le club de Châteaudun VB prend la parole pour demander un couplage d'arbitre systématique sur les rencontres. Un arbitrage seul est compliqué. De ce fait, pourquoi ne pas intégrer les jeunes du CRJA en arbitrant avec un arbitre expérimenté.
- Le club de l'ASPTT Châteauroux ne possède qu'un arbitre et demande à la CRA comment faire les diverses formations en prenant en compte de son éloignement. Il lui est répondu que la formation sur la table de marque peut s'effectuer en visioconférence et pour la formation d'arbitre, une partie se fait en Visio et ensuite cet arbitre sera accompagné d'un tuteur pour la supervision.
- Il est fait remarquer que dans l'Eure-Et-Loir, il n'y a pas de désignation sur le championnat départemental et c'est le club recevant qui prend en charge l'arbitrage. Le club de Châteaudun VB désigne des M18 pour les superviser sous couvert de la CDA 28.

Les propositions de la commission régionale d'arbitrage sont soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale :

Résultat du vote

**Les propositions de la commission régionale d'arbitrage sont
ADOPTÉES à l'unanimité**

● Commission Fair Play

Fabrice HERBETTE prend la parole.

Tout au long de la saison, les arbitres puis les éducateurs sportifs ont dû noter les clubs sur plusieurs critères.

Au moment de faire le bilan, il est constaté un léger détournement de l'application et une amélioration doit être apportée pour la prochaine saison.

Les clubs et les arbitres en seront informés en cours de saison prochaine.

11h26 : Départ du dirigeant de l'ASPTT Châteauroux

● Commission Ethique

Jacques FAUVE prend la parole pour exposer les vœux et non des propositions pour la commission Ethique. Il souhaite :

- Encourager chaque Comité Départemental à créer une Commission Ethique - Fairplay dans leur Bureau
- Reconnaissance du RESPACTE comme outil majeur pédagogique dans la prévention des comportements anti sportifs (si tant est qu'il y en ait.)
- Encourager chaque Comité Départemental à réfléchir sur la mise en place d'un LABEL « Fair-Play » en parfaite continuité des objectifs du Comité Français Fair Play (Action coordonnée avec les objectifs du RESPACTE de la Ligue)
- Reconnaissance du travail mené sur la Ligue CVL de Volley en posant sa candidature aux prix nationaux des IRIS du sport l'an prochain
- Présenter une candidature aux prochaines élections du CROS CVL pour représenter le Volley comme les autres Sports collectifs Olympiques

● Commission sportive régionale

Grégory BUDON, Président de la CSR, prend la parole pour exposer les propositions de la sportive.

Championnat Jeunes : Championnat M15

Formule :

- Compétition genrée. (1 championnat masculin et 1 championnat féminin).
- 6 joueurs par équipes.
- Compétition à une poule en match Aller-Retour jusqu'à 7 équipes engagées.
(A confirmer suivant le calendrier fédéral)
- Au-delà de 7 équipes engagées, passage sur 2 poules ou plus en première phase puis croisement des poules en seconde phase (Off/Classement/Down).
- Matchs en 3 sets gagnants de 25 pts puis tie break en 15 points.
- 2 points d'écart pour remporter le set.

Arbitrage :

- Auto-arbitrage des matchs.
- L'équipe recevant doit fournir à minima un arbitre jeune.
- Âge Minimum des arbitres : dans la catégorie M15.
- Pas d'indemnité d'arbitrage.

Positionnement des matchs :

- Le dimanche matin à 11h00.

Date limite d'engagement des équipes et début du championnat :

- Date limite d'engagement trois semaines avant le WE des congés scolaires de la Toussaint soit pour la saison 2025/2026 le dimanche 28 septembre 2025.



- Début du championnat le WE précédent les congés scolaires de la Toussaint soit pour la saison 2025/2026, le dimanche 12 octobre 2025. (Sous réserve de compatibilité avec le calendrier fédéral).

Obligations :

- Néant

Couplage des rencontres :

- Néant

Championnat Jeunes : Championnat M18 Région**Formule :**

- Compétition genrée. (1 championnat masculin et 1 championnat féminin).
- Compétition à une poule en match Aller-Retour jusqu'à 8 équipes engagées.
- Au-delà de 8 équipes engagées, passage sur 2 poules ou plus en première phase puis croisement des poules en seconde phase (Off/Classement/Down).
- Matchs en 3 sets gagnants de 25 pts puis tie break en 15 points.
- 2 points d'écart pour remporter le set.

Arbitrage :

- Nomination jusqu'à 2 arbitres par la CRA.
- Indemnité d'arbitrage suivant tarif ligue.

Positionnement des matchs :

- Le samedi après-midi à 18h00.

Date limite d'engagement des équipes et début du championnat :

- Date limite d'engagement : 30 juin 2025
- Début du championnat deux semaines après le tournoi de rentrée pré national destiné au recyclage des arbitres soit pour la saison 2025/2026, le samedi 27 septembre 2025.

Obligations :

- Néant

Couplage des rencontres :

- Couplage avec une équipe senior à favoriser au maximum lorsque cela reste possible

**Championnat Jeunes : Championnat M18 pré national :****Formule :**

- Compétition genrée. (1 championnat masculin et 1 championnat féminin)
- Compétition à une poule en match Aller-Retour à 8 équipes engagées.
- Matchs en 3 sets gagnants de 25 pts puis tie break en 15 points.
- 2 points d'écart pour remporter le set.

Arbitrage :

- Nomination jusqu'à 2 arbitres par la CRA.
- Indemnité d'arbitrage suivant tarif ligue.

Positionnement des matchs :

- Le samedi soir à 18h00.

Date limite d'engagement des équipes et début du championnat :

- Date limite d'engagement : **30 Juin 2025**
- Début du championnat deux semaines après le tournoi de rentrée pré national destiné au recyclage des arbitres soit pour la saison 2025/2026, le **samedi 27 septembre 2025**.

Obligations :

- Répond à l'obligation du championnat pré national séniors

Couplage des rencontres :

- Couplage avec le championnat pré national séniors.

Championnat Séniors : Championnat pré national :**Formule :**

- Compétition genrée. (1 championnat masculin et 1 championnat féminin)
- Compétition à une poule en match Aller-Retour à 8 équipes engagées.
- Matchs en 3 sets gagnants de 25 pts puis tie break en 15 points.
- 2 points d'écart pour remporter le set.

Arbitrage :

- Nomination jusqu'à 2 arbitres par la CRA.
- Indemnité d'arbitrage suivant tarif ligue.

Positionnement des matchs :

- Le samedi soir à 20h30.

Date limite d'engagement des équipes et début du championnat :

- Date limite d'engagement : **30 juin 2025**
- Début du championnat deux semaines après le tournoi de rentrée pré national séniors destiné au recyclage des arbitres soit pour la saison 2025/2026, le **samedi 27 septembre 2025**.

**Obligations :**

- Engagement obligatoire d'une équipe dans le championnat M18 pré national.

Couplage des rencontres :

- Couplage avec le championnat M18 pré national.

Accession et descente :

- L'équipe terminant à la première place se verra proposer l'accession à la nationale 3.
- L'équipe terminant à la dernière place sera reléguée en championnat régional.

Championnat Séniors : Championnat régional R1 :**Préambule :**

- La mise en place de deux niveaux régionaux R1 et R2 (hors championnat pré national) ne sera possible que si **les 2 niveaux** seront chacun composés à minima de 6 GSA.
- Si la condition ci-dessus n'est pas atteinte, le championnat régional (hors pré national), restera avec un niveau unique articulé en 1 ou plusieurs poules suivant le nombre d'équipes engagées.

Formule :

- Compétition genrée. (1 championnat masculin et 1 championnat féminin)
- Compétition à une poule en match Aller-Retour à minimum 6 équipes engagées et 10 matchs dans la saison (Article 32 du RGES). (Cible à 8 équipes)
- 1 équipe engagée par GSA
- Matchs en 3 sets gagnants de 25 pts puis tie break en 15 points.
- 2 points d'écart pour remporter le set.

Arbitrage :

- Nomination jusqu'à 2 arbitres par la CRA.
- Indemnité d'arbitrage suivant tarif ligue

Positionnement des matchs :

- Le samedi soir à 20h30.

Date limite d'engagement des équipes et début du championnat :

- Date limite d'engagement : **30 Juin 2025**
- Début du championnat deux semaines après le tournoi de rentrée pré national destiné au recyclage des arbitres soit pour la saison 2025/2026, le **samedi 27 septembre 2025**.

Obligations :

- Néant



Couplage des rencontres :

- Couplage avec le championnat M18 région à favoriser au maximum lorsque cela reste possible.

Accession et descente :

- L'équipe terminant à la première place se verra proposer l'accession au championnat pré national.
- L'équipe terminant à la dernière place sera reléguée en championnat régional R2.
- L'équipe terminant à l'avant dernière place disputera un match de barrage avec l'équipe terminant à la seconde place du championnat R2.
- Le vainqueur de ce match évoluera la saison suivante en championnat R1.
- Le perdant de cette rencontre évoluera la saison suivante en championnat R2.

Championnat Séniors : Championnat régional R2 :

Préambule :

- La mise en place de deux niveaux régionaux R1 et R2 (hors championnat pré national) ne sera possible que si **les 2 niveaux** seront chacun composés à minima de 6 GSA.
- Si la condition ci-dessus n'est pas atteinte, le championnat régional (hors pré national), restera avec un niveau unique articulé en 1 ou plusieurs poules suivant le nombre d'équipes engagées.

Formule :

- Compétition genrée. (1 championnat masculin et 1 championnat féminin)
- Compétition à une poule en match Aller-Retour à minimum 6 équipes engagées et 10 matchs dans la saison (Article 32 du RGES). (Cible à 8 équipes)
- Plusieurs équipes par GSA acceptées
- 6 GSA minimum engagés
- Matchs en 3 sets gagnants de 25 pts puis tie break en 15 points.
- 2 points d'écart pour remporter le set.

Arbitrage :

- Nomination de 2 arbitres par la CRA.
- Indemnité d'arbitrage suivant tarif ligue.

Positionnement des matchs :

- Le samedi soir à 20h30.

**Date limite d'engagement des équipes et début du championnat :**

- Date limite d'engagement : **30 Juin 2025**
- Début du championnat deux semaines après le tournoi de rentrée pré national destiné au recyclage des arbitres soit pour la saison 2025/2026, le **samedi 27 septembre 2025**.

Obligations :

- Néant

Couplage des rencontres :

- Couplage avec le championnat M18 région à favoriser au maximum lorsque cela reste possible.

Accession et descente :

- L'équipe terminant à la première place se verra proposer l'accession à la R1.
- L'équipe terminant à la seconde place disputera un match de barrage avec l'équipe terminant à l'avant dernière place du championnat R1.
- Le vainqueur de cette rencontre évoluera la saison suivante en championnat R1.
- Le perdant de cette rencontre évoluera la saison suivante en championnat R2.
- L'équipe terminant à la dernière place sera reléguée en championnat départemental.

Trophée M11 :**Formule :**

- Compétition genrée. (1 trophée masculin et 1 trophée féminin)
- 2 joueurs par équipe.
- Permet au vainqueur d'accéder aux finales de la coupe de France M11.
- Matchs en configuration coupe de France M11.
- Formule suivant le nombre d'équipes engagées. (6, 7, 8 ou 9)
- Le tirage au sort sera filmé et mis en ligne sur le site de la ligue.

Arbitrage :

- Chaque équipe qualifiée se déplace avec 1 arbitre jeune.
- Pas d'indemnité d'arbitrage.

Positionnement de la journée :

- Trophée positionné le dernier dimanche de Mars soit pour la saison 2025/2026 le **dimanche 29 mars 2026**

**Date limite d'engagement des équipes :**

- Les comités devront fournir la liste des équipes participantes aux trophée M11, trois semaines avant la compétition soit pour la saison 2025/2026, le **dimanche 08 mars 2026**

Nombre d'équipes engagées par comité départemental :

- 2 équipes par genre pour les CD28, CD37 et CD45
- 1 équipe par genre pour les CD18, CD36 et CD41

Obligations :

- Présence des équipes obligatoire sur toute la journée (jusqu'à la remise des récompenses). Dans le cas contraire, l'équipe non présente jusqu'à l'issue de la journée est disqualifiée, termine dernière et n'obtient pas de récompenses.

Candidature pour l'organisation du trophée M11 :

- Candidature entre le 01 septembre et le 31 décembre
- Mode de réponse sur le formulaire envoyé aux GSA en début de saison avec les cahiers des charges liés à l'organisation

Trophée M13 :**Formule :**

- Compétition genrée. (1 trophée masculin et 1 trophée féminin)
- 4 joueurs par équipes
- Matchs en configuration coupe de France M13

Arbitrage :

- Auto-arbitrage.
- Pas d'indemnité d'arbitrage.

Positionnement de la journée :

- Trophée positionné le dimanche une ou deux semaines avant le premier tour de coupe de France M13. (suivant le positionnement du calendrier fédéral).

Date limite d'engagement des équipes :

- Les GSA devront signifier l'engagement de leurs équipes auprès de la ligue jusqu'à une semaine avant la date du trophée soit pour la saison 2025/2026 le **dimanche 21 septembre 2025**.

**Nombre d'équipes engagées par les GSA :**

- Pas de limite

Obligations :

- Présence des équipes obligatoire sur toute la journée (jusqu'à la remise des récompenses). Dans le cas contraire, l'équipe non présente jusqu'à l'issue de la journée est disqualifiée, termine dernière.

Candidature pour l'organisation du trophée M13 :

- Lancement des candidatures à compter de l'AG de la ligue 2025 soit en **juin 2025**.
- Fin des candidatures 3 semaines avant la date du trophée soit pour la saison 2025/2026 le dimanche **7 septembre 2025**.
- Mode de réponse sur le formulaire envoyé aux GSA en Juin 2025 avec les cahiers des charges liés à l'organisation.

Trophée M18 :**Formule :**

- Compétition genrée. (1 trophée masculin et 1 trophée féminin)
- 6 joueurs par équipes.
- Formule à 6 équipes par genre (3 premiers des championnats M18 région et M18 pré national).
- Les premiers de chaque poule sont en demi-finale.
- Croisement entre les seconds et troisièmes de chaque championnat pour déterminer les deux autres demi-finalistes. (Quarts de finale)
- Le vainqueur du match 2nd régional / 3ème pré national rencontre le premier du championnat pré national.
- Le vainqueur du match 2nd pré national / 3ème régional rencontre le premier du championnat régional.
- Les perdants des quarts de finale se rencontreront pour déterminer les places 5 et 6.
- Les perdants des demi-finales se rencontreront pour déterminer les places 3 et 4.
- Les gagnants des demi-finales se rencontreront pour déterminer les places 1 et 2.

Arbitrage :

- Nomination de 4 arbitres par la CRA. (2 arbitres pour chaque trophée).
- Possibilité donnée à la CRA de nommer en complément des 4 arbitres, des arbitres jeunes ou en formation.
- Indemnités d'arbitrage à déterminer.

Positionnement de la journée :

- Trophée positionné à l'issue des championnats M18 région et M18 pré national soit pour la saison 2025/2026 le **samedi 11 avril 2026**

Obligations :

- Présence des équipes obligatoire sur toute la journée (jusqu'à la remise des récompenses). Dans le cas contraire, l'équipe non présente jusqu'à l'issue de la journée est disqualifiée, termine dernière.

Candidature pour l'organisation du trophée M18 :

- Candidature entre le 01 septembre et le 31 décembre
- Mode de réponse sur le formulaire envoyé aux GSA en début de saison avec les cahiers des charges liés à l'organisation
- Si absence de candidature au 31/12, un des 6 GSA sera désigné.

Tournoi de rentrée : Recyclage des arbitres :

Participants :

- Seront convoqués au tournoi de rentrée 2025 /2026 les équipes engagées en championnat pré national **masculin**

Date :

- Le tournoi de rentrée sera positionné à la mi-septembre afin de pouvoir débuter officiellement les championnats le dernier WE de septembre
- Pour la saison 2025/2026, le tournoi aura lieu le **dimanche 14 septembre 2025**

Obligations :

- Participation obligatoire des équipes concernées.
- Bonification de 3 pts au classement du championnat pour les équipes participantes au tournoi de pré rentrée. (RGES)

Candidature pour l'organisation du tournoi de rentrée :

- Lancement des candidatures lors de l'AG de la ligue soit le **samedi 07 juin 2025**.

Informations calendrier :

Mai 2026 :

- Les 01 et 08 Mai 2026 seront des vendredis.
- Jeudi de l'ascension : 14 mai 2026
- Lundi de pentecôte : 25 mai 2026

Congés scolaires de printemps :

- Du 11 au 26 avril 2026

Pâques 2026 :

- Lundi 06 avril 2026

!\\ Warning sur le calendrier M15.

Entre les stages CRE, les week-ends de Coupe de France et les interdep..., il y aura certainement des soucis de programmation pour caler l'ensemble des dates avec un championnat en A/R.



Après cette présentation, des dirigeants prennent la parole pour des demandes d'explications sur les différents championnats régionaux proposés, à savoir :

- Le championnat R1 – R2 est structuré sur 6 équipes. Cela fait peu de rencontres dans la saison.

Il est répondu que ce championnat est qualificatif qu'à partir de 6 équipes et selon les engagements, celui-ci pourrait s'agrandir. Par contre, il est bien signifié que pour la R1, les clubs peuvent engager qu'une seule équipe. Alors qu'en R2, les clubs pourront engager 2 équipes ou plus. Au jour de l'AG, il n'y a pas de certitude que la CSR puisse élaborer ces deux championnats, cela dépendra des engagements.

En R1 et R2, les collectifs sont distincts et un joueur évoluant dans une équipe régionale ne pourra pas évoluer dans une seconde également.

Pour terminer sur la CSR, Céline de la SMOC Volley s'excuse auprès des clubs sur la non-présence de son équipe sur le trophée M18 garçons.

Les propositions de la commission sportive régionale sont soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale :

Résultat du vote

**Les propositions de la commission sportive régionale sont
ADOPTÉES à l'unanimité**

12h10 : Départ du dirigeant du Para Volley Muides.

● Interventions des invités

Avant de clôturer cette assemblée générale, le Président, Michel MARTIN-DOUYAT, donne la parole aux invités.

- Madame Véronique BURY, co-présidente du CROS CVL, remercie la Ligue de l'avoir invitée. Elle revient sur la parité homme-femme pour la prochaine olympiade et admet que cela relève du défi. Mais les femmes doivent oser prendre une fonction de dirigeante au sein d'un club, ou autres instances. Elle incite la Ligue à candidater à l'IRIS du sport pour proposer Camille ROUSSEAU, jeune arbitre prometteuse dans la Ligue. Le CROS CVL mène un travail de grande ampleur sur l'Éthique et la Citoyenneté, et trouve intéressant la démarche menée par la commission Respacte de la Ligue. Une réflexion est faite également au CROS CVL sur les jeunes dirigeants pour s'investir maintenant afin de renouveler les instances de demain.
- Monsieur Emmanuel TALBOT, Directeur régional du Crédit Mutuel, remercie la Ligue de l'avoir invité. Il est animateur commercial sur les départements de l'Eure-Et-Loir et du Loiret.



Le Crédit Mutuel est partenaire de la Ligue et au niveau national le Crédit Mutuel est partenaire de la FFvolley.

Le groupe Crédit Mutuel intervient dans le sport, c'est une banque mutualiste. Grâce au dividende sociétal, le Crédit Mutuel lance une offre solidaire à destination des associations.

Pour les clubs sportifs, cela donne des avantages : 1 conseiller dédié avec un animateur commercial proche de chez eux ; un outil de paiement qui est le Pay Asso dont le matériel est 100% offert pour les associations ; une assurance qui couvre la responsabilité des dirigeants.

- Monsieur Arnaud JEAN, Conseiller régional délégué chargé de la jeunesse et de l'engagement à la Région Centre-Val de Loire, remercie la Ligue de l'avoir invité. La Région soutient la Ligue au travers d'une convention pluriannuelle liée au Projet de Ligue pour l'Olympiade. Il félicite la Ligue qui priorise l'accompagnement de ses clubs et constate que la Ligue tend vers le volley inclusif à travers le volley assis et le volley santé.

Pour conclure, le Président, Michel MARTIN-DOUYAT, informe les clubs que l'assemblée générale fédérale 2026 se déroulera à Châteauroux les 22,23 et 24 mai 2026.

La séance est levée à 12h45.

Fabrice HERBETTE
Secrétaire Général

Michel MARTIN-DOUYAT
Président